



Centre d'Information
et d'Aide aux Jeunes
Asbl.

Service d'Actions en Milieu Ouvert

Seraing – Saint-Nicolas

Rapport d'activités

2025



TABLE DES MATIÈRES	1
INTRODUCTION	3
ALLER-VERS	5
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL	8
FAMIRE SOL	19
1. <i>Minimare</i> :	20
2. <i>Regards croisés</i> :	20
3. <i>Family Fun</i> :	21
4. <i>Parentrichir</i> :	21
CHRYSSALIDE	24
1. <i>Avant l'entrée dans le logement</i>	25
2. <i>Dans le logement</i>	25
3. <i>La sortie du logement</i>	25
CARNET À DESSEIN	27
4. <i>Réception et utilisation des carnets</i>	27
5. <i>Présentation du projet aux partenaires</i>	27
6. <i>Utilisation par les jeunes</i>	27
7. <i>Création d'un support méthodologique</i>	28
8. <i>Poursuite des captations</i>	28
9. <i>Starting Book</i>	29
10. <i>Capsules vidéo</i>	29
FONDS SOCIAL EUROPÉEN : SOUTIEN À L'INCLUSION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES	30
11. <i>Animations dans différentes écoles</i>	32
12. <i>Activités durant les vacances scolaires et en dehors</i>	32
13. <i>Accompagnement individuel</i>	32
FOND SOCIAL EUROPÉEN : AMARRAGES +	34
14. <i>Historique</i>	34
15. <i>Accompagnement individuel</i>	34
16. <i>Ateliers collectifs</i>	34
ACTIVITÉS DE VACANCES	37
CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES	40
NOS DROITS EN JEUX	43
ÉTÉ SOLIDAIRE	46
URBAN	49
CONCLUSION	52
LE CIAJ EN QUELQUES INFOS	54

INTRODUCTION

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte social et politique particulièrement éprouvant pour les enfants, les jeunes et les familles que le CIAJ accompagne au quotidien. La précarisation croissante des conditions de vie, la complexification des démarches administratives, le durcissement de l'accès aux droits sociaux et la multiplication de discours et de décisions qui tendent à stigmatiser les publics les plus fragilisés forment un climat de pression constante sur les personnes déjà les plus vulnérables.

Dans ce contexte, les inégalités se creusent, les parcours se fragilisent davantage et les risques de rupture, d'isolement et de désaffiliation augmentent sensiblement.

Face à ces constats, le CIAJ réaffirme avec force ce qui constitue le cœur de son action depuis toujours : un engagement inconditionnel aux côtés des enfants, des jeunes et des familles, en particulier ceux et celles que l'on voit peu, que l'on entend mal et que les politiques publiques peinent parfois à protéger. Notre travail s'inscrit dans une logique de prévention, de proximité et d'« aller-vers », convaincus que la relation de confiance, le respect des rythmes et la reconnaissance des personnes comme actrices de leur parcours sont des leviers essentiels d'émancipation et d'autonomie.

L'année 2025 a, plus que jamais, mis en lumière la nécessité d'un travail de terrain ancré dans la réalité vécue des publics. Les situations rencontrées témoignent d'une accumulation de difficultés : précarité financière, insécurité résidentielle, souffrance psychique, isolement social, décrochage scolaire, tensions familiales, obstacles à l'accès aux droits fondamentaux. À travers l'ensemble de ses actions – accompagnement individuel, travail de rue, projets collectifs, soutien à la parentalité, prise d'autonomie, accès à la culture et aux loisirs, participation citoyenne – le CIAJ s'est attaché à offrir des réponses humaines, cohérentes et adaptées, dans une approche globale et non stigmatisante.

Dans un climat marqué par ce que beaucoup vivent et nomment comme une véritable mise à l'écart des plus pauvres, voire pour reprendre l'expression du professeur Didier Vrancken, leur invisibilisation, le CIAJ revendique une posture claire : celle d'un service qui refuse la logique de contrôle et de suspicion au profit d'un accompagnement fondé sur la confiance, la dignité et l'accès effectif aux droits. Être aux côtés des publics vulnérables, c'est aussi assumer un rôle de veille sociale, témoigner des réalités du terrain et porter collectivement la parole de celles et ceux qui n'ont que trop rarement l'occasion de la faire entendre.

Ce rapport d'activités 2025 rend compte de cette volonté constante d'être au plus proche du public, présent dans les quartiers, dans les écoles, dans les familles et auprès des jeunes adultes en transition. Il illustre le travail mené par les équipes, mais aussi l'importance des partenariats, du maintien moyens et le soutien d'un pouvoir organisateur engagé sans lesquels ces actions ne pourraient se déployer avec la même qualité et la même cohérence.

Plus qu'un simple bilan, ce rapport se veut le reflet d'un engagement citoyen assumé : celui de continuer à défendre les valeurs qui fondent l'action du CIAJ – solidarité, justice sociale, respect, participation, émancipation – et de poursuivre, malgré les contraintes et les incertitudes, un travail de terrain fidèle à nos convictions.

Parce que rester aux côtés des plus vulnérables n'est pas seulement une mission professionnelle : c'est un choix éthique et politique, que le CIAJ continuera de porter avec détermination.

ALLER-VERS

Roger Chavanne, Christina Ganci, Morgane Lalmand, Louise Hastir, Thomas Jacquet, hugo, Thomas Sciollintano, Corentin Faniel, Camila Espinosa, Julia Kaninda, Méline Boukhelf, Maureen Van der Linden, Pauline Hay

CONTEXTE

La démarche « d'Aller-vers » est un incontournable du CIAJ, elle comprend plusieurs actions parmi lesquelles on retrouve le travail social de rue, le travail de quartier et les activités vacances.

Nous basons notre action sur la relation de confiance entre les travailleurs sociaux et les jeunes. C'est cette relation de confiance qui permet aux jeunes de formuler des demandes individuelles et collectives auprès des travailleurs sociaux. C'est le principe que nous appelons la double amorce : la première amorce étant la relation de confiance, la seconde étant l'émergence d'une ou plusieurs demandes.

Cette relation se construit en deux temps :

Se faire connaître et créer du lien dans une logique de proactivité et d'équité

Le CIAJ se donne pour mission d'aller vers les enfants et les jeunes vulnérables selon le principe d'équité (nous allons vers les jeunes qui en ont le plus besoin, autrement dit ceux qui ont moins facilement accès à nous). Nous ciblons dès lors des quartiers précarisés, des écoles à indice socio-économique faible, etc. Les AMO utilisent différentes méthodes telles que le travail social de rue, des animations dans les écoles, des activités culturelles ou sportives dans le but de rencontrer ces enfants autour de la relation et non du problème et du symptôme (« je te rencontre toi, je ne te rencontre pas parce que tu as un souci ou que tu as fait une bêtise »). Il s'agit d'avoir l'approche la plus globale et moins stigmatisante possible.

Renforcer la relation et expliquer notre rôle

Par diverses actions, le CIAJ renforce cette relation de confiance, c'est ce que nous appelons « le vécu commun ». Ces moments prennent la forme d'activités collectives socioéducatives, des sorties culturelles ou sportives, des activités dans les espaces publics, etc. Il s'agit ici non pas d'occuper mais de créer des moments privilégiés avec les jeunes. La récurrence de ces moments de qualité est essentielle, notamment pour faire émerger la demande individuelle le plus tôt possible. C'est le principe de la prévention et de l'aide précoce. Lors de ces moments nous réexpliquons notre rôle et l'aide que nous pouvons apporter. Le secret professionnel est indéniablement une des clés de voûte de cette relation de confiance.

Cette relation de confiance permet l'émergence de demandes d'aide à la fois formelles et informelles.

OBJECTIFS

- Créer ou entretenir les contacts et les relations dans un cadre de proximité réelle pour
- Prendre connaissance d'un territoire en mutation constante
- Identifier les ressources et difficultés des habitants
- Etre témoins des réalités de vie des jeunes et de leurs familles

- Favoriser l'émergence des demandes
- Se rendre accessible
- Informer sur nos projets et activités
- Offrir une réponse adéquate et adaptée à la réalité du jeune ou de ses familles

PARTENAIRES

Notre volonté de développer des partenariats avec les différents services présents sur notre territoire d'action se concrétise par notre participation aux diverses coordinations de quartier à Seraing, ainsi que par notre engagement actif au sein du Collectif Jeunesse à Saint-Nicolas. Par ailleurs, nous entretenons des collaborations privilégiées avec certains services autour de projets initiés directement sur notre territoire (l'organisation de la journée "Jeunesse les mêmes droits pour tous" en partenariat avec les services de Seraing et de Saint-Nicolas, ou encore les ateliers Baby-Move en collaboration avec l'ONE de Saint-Nicolas).

Notre présence lors d'évènements organisés par d'autres acteurs locaux constitue également un moyen essentiel de créer ou de maintenir le lien avec notre public et avec nos partenaires. Parmi ces évènements, citons notamment le projet NOMAD consacré à la santé mentale des jeunes sur le territoire de Seraing ; les fêtes de quartier mises en place par le Plan de Cohésion Sociale de Seraing ; les fêtes de l'hiver et de l'été organisées par la Maison du Peuple de Seraing ; ou encore la soirée dédiée à la « Liberté d'expression » dans le cadre des débats du Centre d'Action Laïque de Saint-Nicolas.

REALISATIONS

À Seraing, la présence historique du CIAJ dans les quartiers facilite naturellement les rencontres et les échanges. Le quartier de Seraing-centre reste un lieu incontournable, tant pour ses caractéristiques que pour l'implantation même du CIAJ.

Cette année, nous avons choisi d'investir davantage le quartier de Morchamps. L'objectif est d'y rencontrer les nombreux acteurs locaux (Plan de Cohésion Sociale, Maison des Jeunes, ONE, Centre culturel, etc.) et d'assurer une présence régulière auprès du public jeune.

Concernant le Val Potet, de nombreuses familles y ont été relogées en urgence après les inondations de 2021. Beaucoup ne connaissent donc pas encore le territoire ni les services disponibles, dont le CIAJ. Il nous paraît essentiel d'y instaurer une présence proactive et régulière afin d'aller vers le public et de maintenir le lien avec les quelques services implantés dans cette zone.

À Saint-Nicolas, le travail social de rue se concentre principalement sur le quartier de la Coopération, un quartier multiculturel où se trouve notre antenne. Depuis notre installation, un travail régulier de rencontre et d'information auprès de la population et des services du quartier a permis au CIAJ d'être identifié comme acteur de référence pour la jeunesse.

Sur l'ensemble de notre territoire d'intervention, le travail de quartier s'articule autour de diverses actions : fêtes de quartier, réunions de coordination, semaines dynamiques, et autres évènements en lien avec nos missions et notre public.

Pour chaque quartier investi, des « référents » sont désignés. Identifiés par les habitants et les partenaires, ils participent aux évènements locaux et aux réunions de coordination, avec pour objectif de créer ou de renforcer les liens avec le public et les services du territoire.

Enfin, notre démarche exploratoire permanente s'est illustrée par un investissement dans le quartier de Jemeppe-centre, dépourvu d'infrastructures collectives. Nous avons toutefois constaté que l'unique lieu fréquenté par les jeunes est la gare routière, une zone de passage accueillant majoritairement des jeunes extérieurs à notre territoire d'intervention. Le lien y est donc difficile à établir, et malgré de nombreuses heures de présence, les résultats obtenus sont restés limités.

CONCLUSION & PERSPECTIVES

Le travail de prévention, dont le travail de rue, est l'essence même de notre service. La réflexion autour de cette action nous permet de revoir régulièrement nos objectifs, de les adapter en fonction du territoire et des dynamiques qui y sont encrées, ainsi qu'en fonction des besoins du public. Différents quartiers ont été ciblés lors de notre démarche exploratoire en 2020. Cependant, notre volonté d'être présents et disponibles sur une plus large partie de notre territoire d'intervention est à mettre en lien avec les moyens humains disponibles pour le Travail de Rue.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Elodie Mihaljevic-Kosic, Roger Chavanne, Christina Ganci, Morgane Lalmand, Louise Hastir, , Hugo Lassaux, Thomas Sciollintano, Corentin Faniel, Camila Espinosa, Julia Kaninda , Méline Boukhelf, Maureen Van der Linden, Pauline Hay, Macha Bigazzi, Thomas Jacquet, Grégory Goedons, Sandrine Barthélemy.

INTRODUCTION

L'accompagnement individuel se situe au centre de la prévention éducative et se focalise sur les jeunes de 0 à 22 ans, leur famille et leurs familiers.

La prise en charge s'effectue, en principe, toujours en binôme et la mixité de genre est privilégiée.

Le travail en famille, au sein du domicile des personnes, est favorisé. Cela permet, en effet, de mieux comprendre la réalité des familles, de s'en imprégner. De plus, les familles restent au sein de ce qu'elles connaissent et sont plus à l'aise dans la co-intervention.

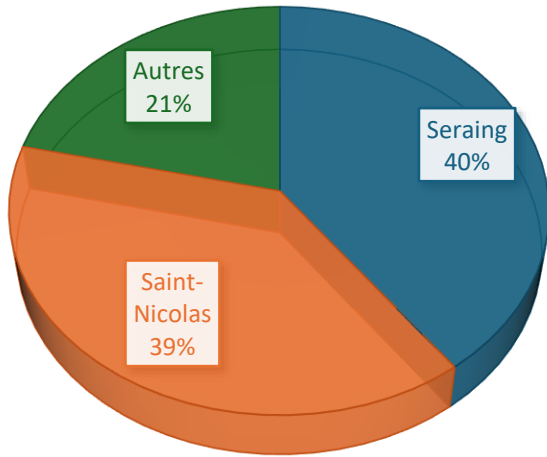
De nombreux outils et grilles (grille d'analyse de la situation, de la demande, fiche d'entretien, fiche d'évaluation...) sont construits et utilisés par les travailleurs pour intervenir auprès des jeunes et des familles.

Le CIAJ privilégie l'outil d'analyse systémique dans l'abord des situations liées à la dynamique intrafamiliale. Chaque acteur du système familial y est vu, et considéré, sous l'angle de sa possibilité à agir sur le système. En effet, partant toujours du double postulat que : le jeune et sa famille doivent garder une place d'acteur dans l'accompagnement et le changement de leur situation et, que le jeune et sa famille recèlent en eux toutes les ressources et le potentiel pour tenir cette place d'acteur, l'analyse de demande et la co-construction de l'intervention permettent dès lors de mettre en œuvre une approche déculpabilisante pour chaque membre de la cellule familiale. La famille prend alors une part active dans l'analyse et dans la construction des objectifs intermédiaires et finaux à atteindre.

L'aménagement et l'ouverture d'un local à Saint-Nicolas nous permettent d'être au plus proches du public Saint-Clausien et de répondre également aux problèmes de mobilité sur la commune.

NOMBRE DE DOSSIERS

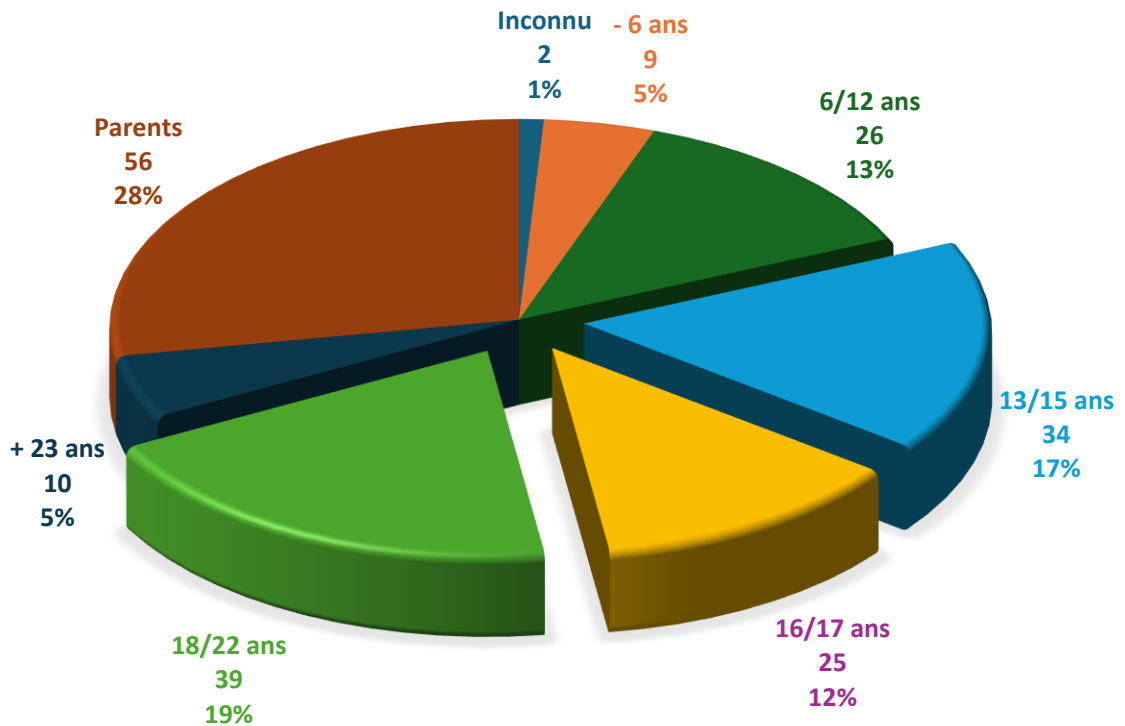
Seraing	Saint-Nicolas	Autres	Total
80	78	43	201



51 dossiers étaient déjà ouverts avant le 1er janvier 2025.

La colonne « Autres » concerne des demandeurs qui vivent en dehors de notre territoire d'intervention. Il s'agit de communes ou de lieux où les personnes n'ont pas pu trouver réponse à leurs besoins et demandes. S'il nous semble indispensable de ne pas laisser ces jeunes et familles en détresse, il est tout de même nécessaire de tenter au maximum de les orienter et accompagner vers les services AMO au plus proche de leurs domiciles.

ÂGE

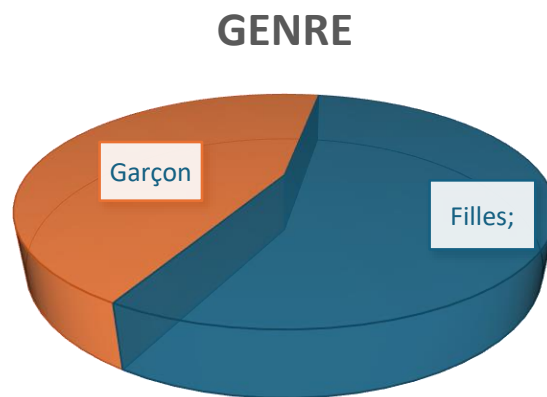


18,4% concernent les moins de 12 ans et 29,3% sont en âge d'enseignement secondaire. Pour ces publics, les interventions sont généralement d'ordre socio-éducatif, d'orientation scolaire ou de recherche de loisirs et de jobs étudiants pour les plus grands d'entre-eux.

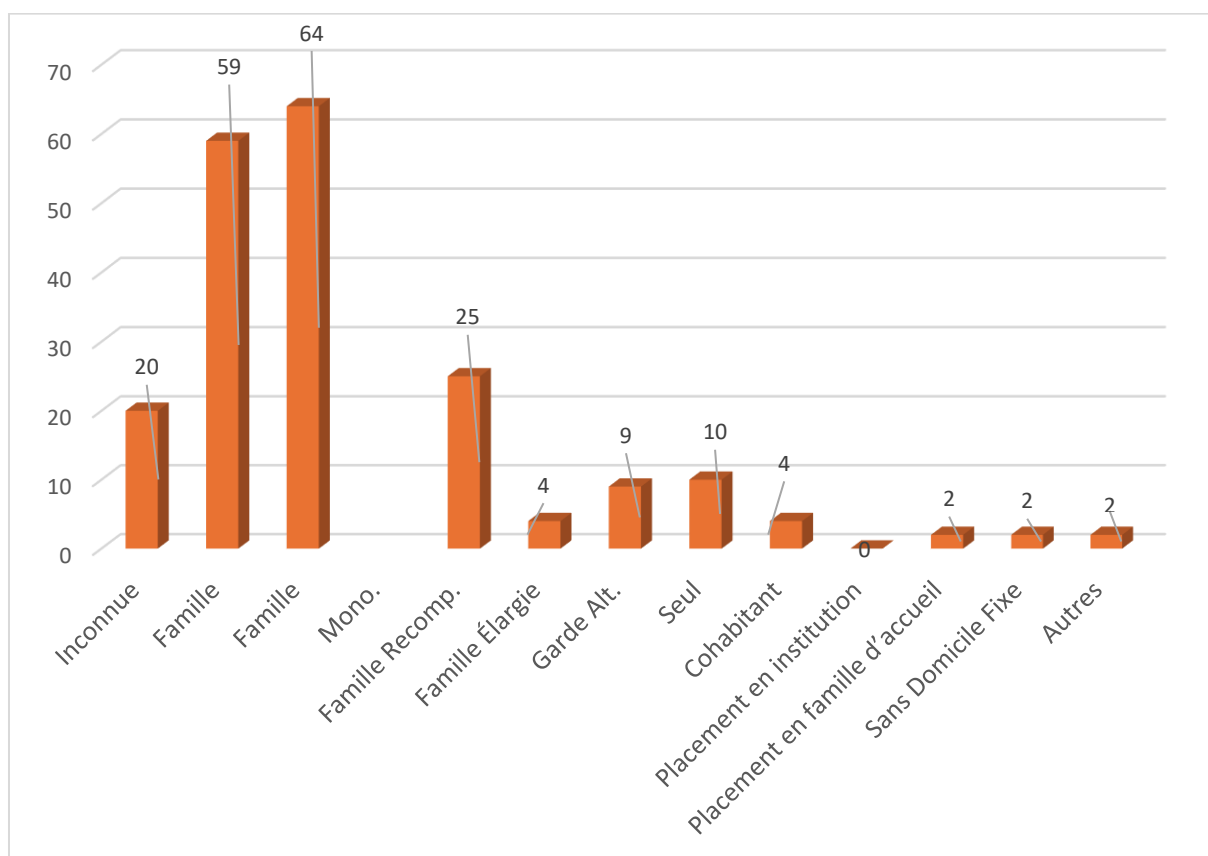
24,4% concernent les plus de 18 ans, les difficultés rencontrées par les jeunes ne s'arrêtant évidemment pas avec l'arrivée de la majorité.

Enfin, les sollicitations de parents représentent près de 28%, elles sont généralement d'ordre administratif ou concernent des questionnements liés à la parentalité.

GENRE



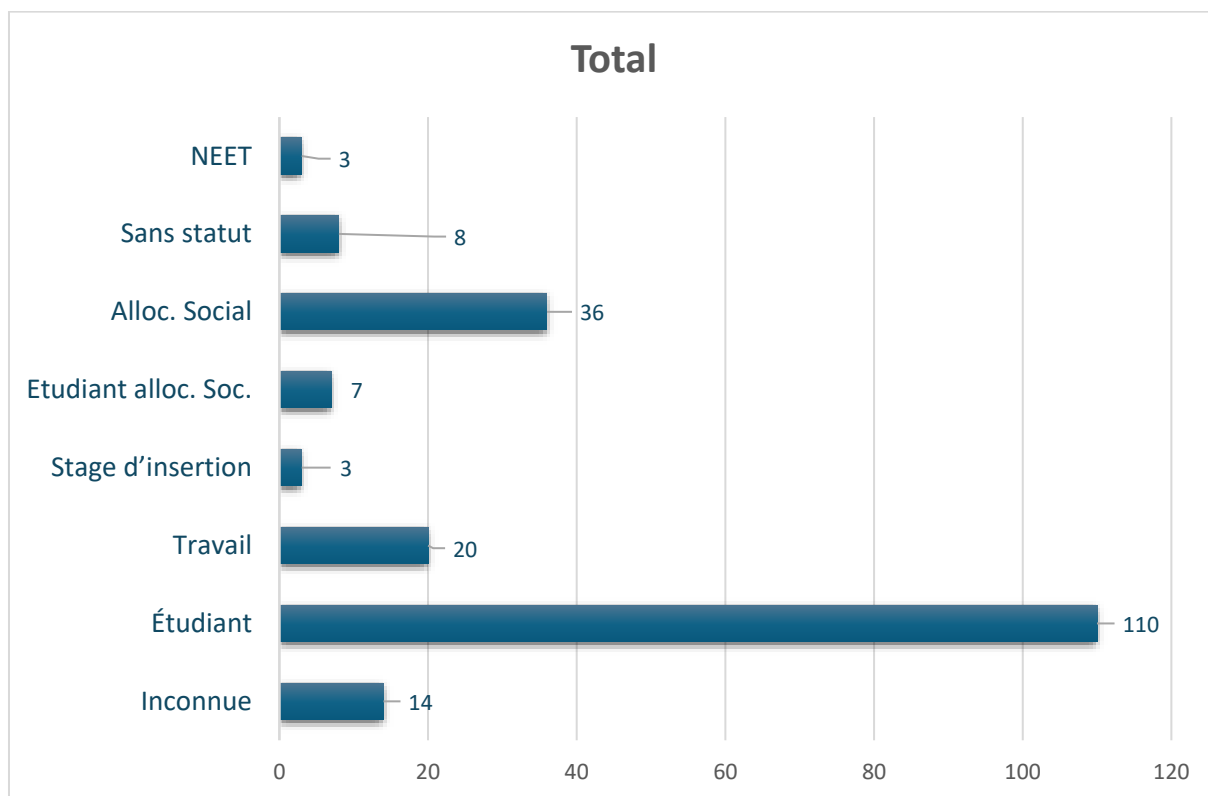
SITUATION FAMILIALE



73,6% des jeunes rencontrés vivent avec au moins un de leurs parents. Il s'agit de familles monoparentales pour 31,8% de notre public. Si, généralement, ce sont des mamans seules qui élèvent leurs enfants, nous remarquons tout de même une augmentation de pères seuls avec enfant(s).

Il nous paraît essentiel de signaler que, si 1% du public est, officiellement, sans domicile fixe, nous rencontrons de nombreux jeunes en errance, en perte de liens familiaux ou de relations sociales.

SITUATION SOCIALE

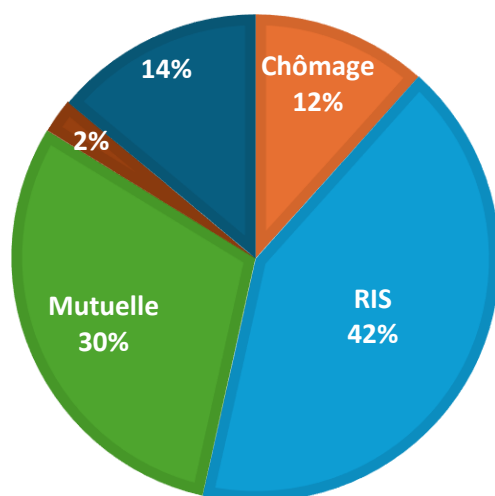


Plus de 58% de nos demandeurs sont étudiants. Certains d'entre eux sont, aussi, allocataires sociaux. Par ailleurs, la grande majorité des enfants et jeunes rencontrés dépendent financièrement d'allocations sociales attribuées à leurs parents. Les familles rencontrent des difficultés financières, de subsistance, qui s'ajoutent à d'autres problématiques telles que la lourdeur administrative, les CPAS exigeant continuellement des documents, preuves, justificatifs, sous peine de sanctions et/ou de retrait de l'aide financière.

Ces enfants qui grandissent dans la précarité manquent d'accès aux droits, aux soins de santé, aux loisirs... Leurs parents ne sont pas en mesure de répondre à leurs besoins fondamentaux ce qui entraîne de lourdes conséquences sur leur développement et met en péril leur avenir.

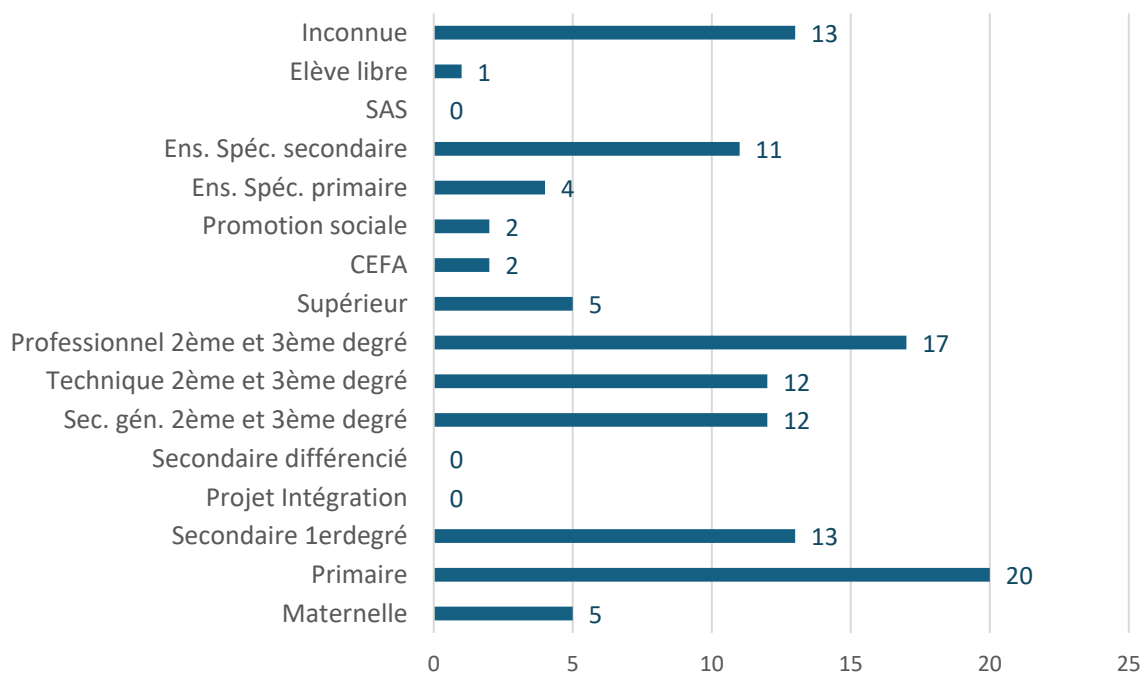
ALLOCATAIRE SOCIAL

Chômage RIS Mutuelle Autres Inconnue

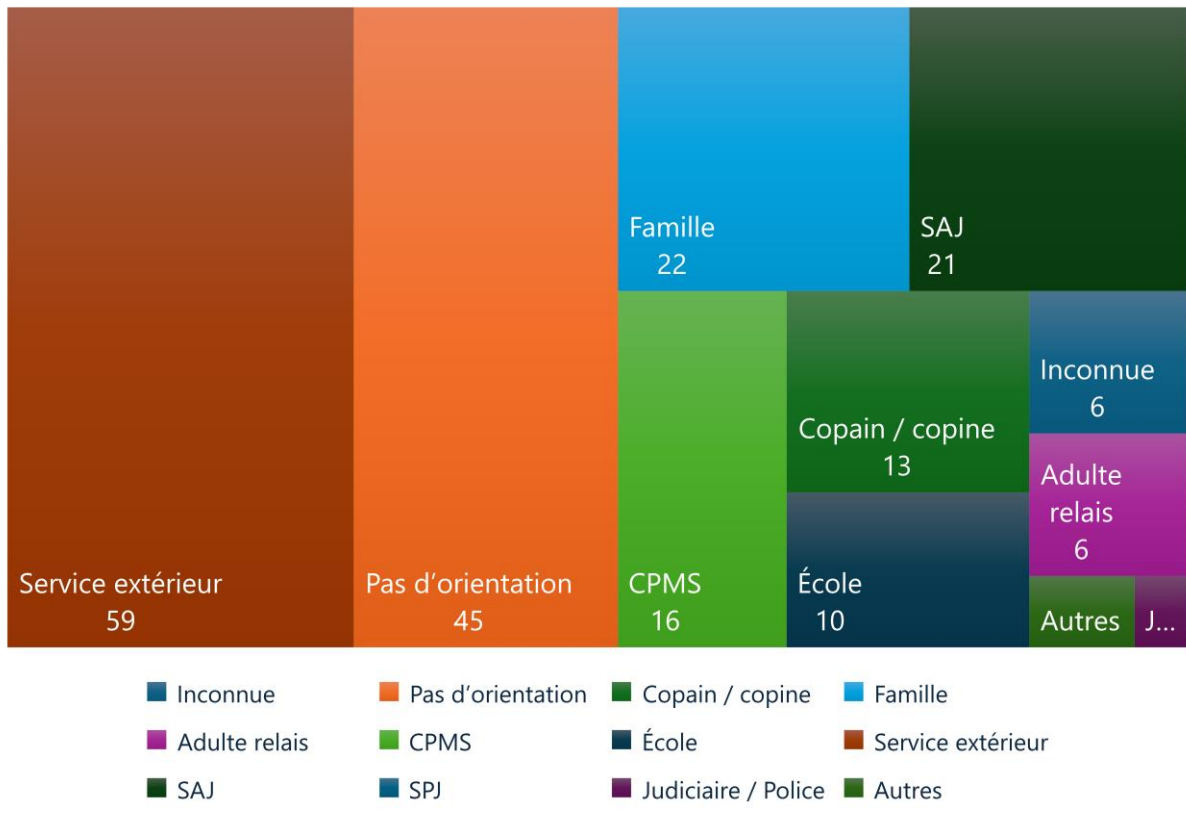


Nous observons ces dernières années une augmentation du nombre de personnes dont les ressources sont des indemnités de mutuelle pour cause d'incapacité de travail. Nous ne pouvons que constater le lien avec l'augmentation des problèmes de santé mentale ou physique.

SITUATION SCOLAIRE



ORIENTATION



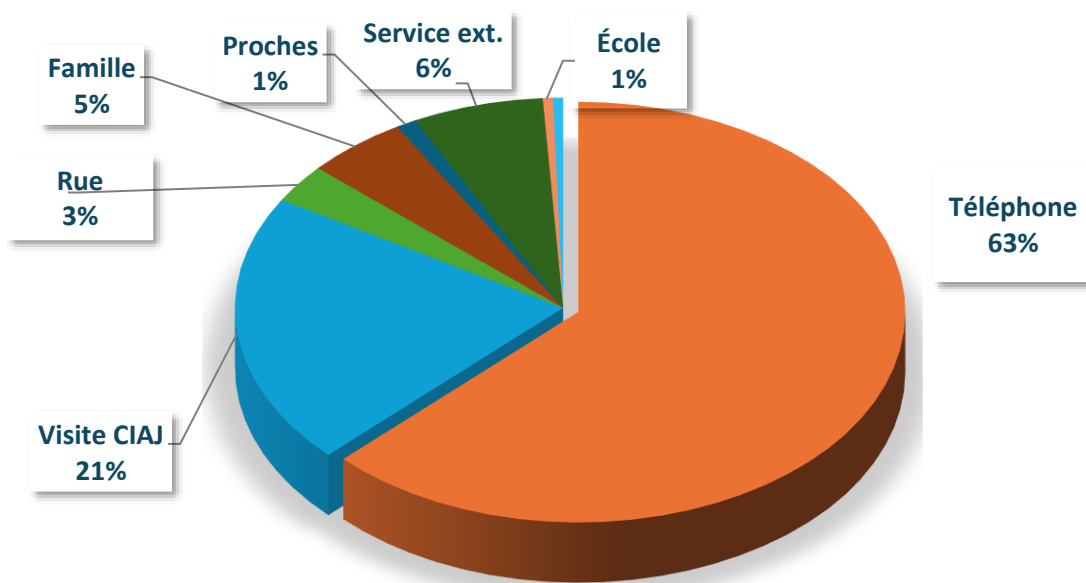
Plus de 22% des demandes concernent des jeunes ou familles qui nous connaissent déjà.

10,9% sont orientées par une autorité mandante. Nous constatons que ces situations nous parviennent régulièrement car il existe un manque de place dans les autres institutions mandatées par les autorités (SAIE...). Les AMO pallient, dès lors, cette insuffisance et, plus que dans toute autre situation, la relation de confiance et la libre adhésion sont alors particulièrement nécessaires à établir.

20,4% sont orientées par un proche du jeune.

Enfin, plus de 42% des sollicitations proviennent d'une orientation de service extérieur ou des écoles. Le travail de réseau a ici toute son importance afin que les relais puissent s'activer.

CANAL DE LA DEMANDE



83,6% des sollicitations nous parviennent directement au sein de nos locaux, les nombreux téléphones portables sont maintenant bien connus de notre public et favorisent la réception des demandes.

Soucieux de maintenir le contact avec notre public et également de mieux correspondre aux modes de communications utilisés par les jeunes, nous avons fait le choix de développer davantage notre accessibilité via les réseaux sociaux. Ceux-ci nous permettent de nouveaux canaux de communication en termes d'échanges d'information et sont régulièrement le lieu de nouvelles demandes d'intervention.

Nous pensons également que le chiffre des demandes reçues lors du travail de rue est à relativiser. En effet, de nombreux contacts sont pris dans la rue, des informations quant aux services que nous pouvons rendre sont transmises. Certains de ces contacts parviennent au service (notamment pour une aide concernant la rédaction de CV...) sans préciser qu'ils ont eu connaissance de cette possibilité lors d'une rencontre avec un travailleur de rue. Cependant, même s'il est facilement identifiable que les jeunes fréquentent moins les espaces publics (en partie sûrement à la suite du développement des réseaux sociaux), force est de constater que nous perdons également le sens du travail de rue, et par conséquent, nous perdons le lien avec le public de la rue.

THÉMATIQUES IDENTIFIÉES

	Seraing	Saint Nicolas	Autres	Total
Socio-éducative	38	42	17	97
Rupture familiale	6	19	11	36
Relationnelle	30	47	14	91
Violence auteur	5	6	0	11
Violence victime	10	2	3	15
Violence biens	5	0	0	5
Droit aux rel. personnelles	2	9	3	14
Santé mentale	22	22	8	52
Santé physique	1	8	0	9
Sexualité	1	2	1	4
Dépendance	0	1	0	1
Délinquance FQI	2	1	0	3
Négligence auteur	0	0	0	0
Négligence victime	0	1	1	2
Logement	11	14	15	40
Financière	8	11	6	25
Administrative	17	17	10	44
Scolaire	14	12	7	33
Décrochage	7	10	3	20
Emploi/Job d'étudiant/ formation	23	16	6	45
Loisirs	24	26	15	65
Droit au séjour	0	0	0	0
Autres	5	1	1	7
Total	231	267	121	619

Nous relevons une moyenne de 3,1 problématiques par situation. C'est évidemment dans les suivis longs que l'on observe une multiplicité des difficultés.

Au sein de nombreuses familles, nous rencontrons des difficultés d'ordre relationnel (45,3% de notre public). Ce chiffre est en forte augmentation et est souvent à mettre en lien avec des problématiques éducatives (48,3% du public) et entraînant parfois de la violence intrafamiliale. Nous nous trouvons face à des parents dépassés dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants (isolement social et familial, perte de confiance en soi et dans ses capacités parentales, perte d'autorité, d'efficacité, de ressources...) et « incapables » momentanément ou plus durablement de répondre aux besoins de leurs enfants. Notre rôle est ici de déculpabiliser, de rendre confiance, de valoriser, de permettre aux familles de relativiser, d'identifier avec elles les ressources des membres de la famille, d'activer ces ressources...

Bien sûr, ces difficultés éducatives sont à mettre en corrélation avec d'autres difficultés sociales, économiques (12,4% nous font des demandes en ce sens), de logement (19,9%), administratives (21,9% du public), de santé physique (4,5%) ou mentale. Ces maladies mentales touchent également de plus en plus de jeunes (mal être, dépression, pathologies, automutilations...), elles concernent 25,9% de notre public.

Pour le jeune qui nous sollicite lui-même, il s'agit davantage de difficultés d'ordre scolaire (orientation, aide aux devoirs pour 16,4% de notre public ou décrochage scolaire pour 10%) et de recherche de loisirs (32,3%). Ici également, nous observons une forte demande d'accès aux loisirs, permettant aux jeunes et aux familles de (re)créer du lien social et du lien intrafamilial.

Enfin, 22,4% du public (les plus de 15 ans) nous sollicite pour une recherche de job étudiant, d'emploi ou de formations.

TYPES D'INTERVENTION

	Seraing	Saint Nicolas	Autres	Total
Info	45	45	35	125
Médiation	4	2	2	8
Écoute	48	59	30	137
Accompagnement	25	20	14	59
Orientation	15	13	5	33
Travail socio-éducatif	33	29	14	76
Travail en réseau	8	9	7	24
Aide administrative	28	14	16	58
CV	11	5	3	19
Prévention sociale	3	23	3	29
Autres	0	6	0	6
Total	220	225	129	574

Nous répertorions en moyenne 2,9 types d'intervention par situation.

Le travail d'écoute (68,2%) est le point de départ de nos interventions, elle se veut questionnante, reformulante, réflexive et bienveillante.

L'information (pour 62,2% des demandeurs), dans un objectif d'émancipation, reste notre mode d'intervention principal.

L'aide administrative est apportée à 28,9% du public et concerne notamment l'introduction de demandes d'allocations afin de permettre l'accès et l'obtention de droits sociaux.

La non-accessibilité des services et le manque de communication autour des démarches administratives rendent l'accompagnement primordial si l'on veut garantir l'accès aux droits sociaux. Droits qui, quelques fois, sont délibérément passés sous silence par les organismes. Cela signifie qu'il faut connaître parfaitement ses droits et, surtout, qu'il faut pouvoir les défendre pour y accéder. L'accompagnement est ici encore essentiel car, pour les publics vulnérables, il s'agit du levier permettant l'accès effectif à certains droits ou prestations sociales. Par son rôle d'intermédiaire ou de médiateur auprès des administrations, le travailleur social permet de renforcer l'autonomie des personnes, luttant ainsi contre l'exclusion sociale et la précarité.

Une orientation est proposée lorsqu'un service plus spécialisé est requis tant pour compléter nos interventions que lorsque les demandes sortent de notre cadre ou nos missions (16,4% des demandes).

La multiplicité des problématiques (santé mentale, handicap, difficultés scolaires, socio-éducatives...) exige l'intervention de plusieurs services, le travail en réseau, autour et avec le public, a ici toute son importance afin de coordonner, mutualiser les interventions dans le sens d'une prise en charge globale et éviter aux familles, aux jeunes d'être « ballotés » d'un service à l'autre.

Le travail socio-éducatif (37,8% du public) demande un investissement important au sein des familles d'abord en termes de compréhension du système familial et des difficultés, puis en termes de recherches de solutions et d'objectifs à définir avec elles.

Ses objectifs sont :

- Prévenir et diminuer les violences intra-familiales
- Soutenir et renforcer les aptitudes parentales
- Faciliter et améliorer la communication intra-familiale
- Accompagner les parents dans les difficultés socio-éducatives du quotidien
- Favoriser l'harmonie familiale, permettre à chacun de retrouver sa place
- Garantir l'intérêt de l'enfant au centre de nos interventions

Ensuite, une volonté du service est, aujourd'hui, de renforcer les réponses collectives aux demandes individuelles. C'est en ce sens que de nombreux ateliers/ projets de prévention sociale voient le jour. Ils sont proposés quelques fois, en accord avec les demandeurs, comme unique réponse aux sollicitations. Ils permettent la transversalité entre nos différents axes d'intervention, d'apporter d'autres regards tant sur la place du public au centre de l'action, sur les ressources des familles que sur les solutions à apporter aux difficultés rencontrées.

Ces projets/ateliers permettent d'informer mais également de lutter contre l'isolement social par la création ou le développement d'un réseau autour du jeune et/ou de sa famille (rencontre de pairs, d'intervenants extérieurs, de services...).

Enfin, et cela n'apparaît pas dans nos chiffres mais il nous semble important de le signaler, ce travail auprès des jeunes et des familles exige de l'équipe un investissement important en temps, en disponibilité et une grande adaptabilité.

FAMIRESOL

Roger Chavanne, Christina Ganci, Morgane Lalmand, Louise Hastir,, Hugo Lassaux, , Maureen Van der Linden, Pauline Hay, Macha Bigazzi, Elodie Mihaljevic-Kosic.

CONTEXTE :

Véritable projet phare de notre institution depuis des années, FamiRéSol (Famille, Réseau, Solidarité) est un dispositif qui tend à construire un réseau de pairs et de professionnels dans une perspective de soutien

et d'accompagnement à la parentalité. La création, l'élargissement et le renforcement d'un réseau social autour de familles isolées reste au centre du projet.

Fort des évaluations précédentes, l'édition 2025 a connu quelques modifications méthodologiques, et ce, dans le but d'adapter nos interventions aux réalités et besoins rencontrés par notre public. Actuellement, FamiRéSol se décline donc en 4 axes de travail :

1. Minimare : pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs parents
2. Regards croisés : Pour les adolescents
3. Family Fun : pour les familles
4. Parenrichir : à destination des parents.

POSTULATS DE DÉPART :

La création, l'élargissement et le renforcement du réseau social comme acteurs essentiels du soutien et de l'accompagnement à la parentalité

Les parents ont des compétences, nos actions doivent s'appuyer sur ces ressources et miser sur les compétences des parents,

D'une manière générale, le soutien à la parentalité doit s'inscrire dans un double objectif : celui de respecter les individus et de prendre en compte la diversité des codes culturels celui de renforcer leur autonomie

OBJECTIFS :

L'objectif général reste, quel que soit l'axe de travail, de construire un réseau de pairs et de professionnels dans une perspective de soutien et d'accompagnement à la parentalité.

Chaque axe poursuit quant à lui des objectifs opérationnels bien précis :

Minimare :

Création et renforcement des liens intrafamiliaux

Soutien et échanges autour de la parentalité (partage d'expérience)

Valorisation, prise de confiance en soi.

Regards croisés :

Permettre l'expression des ados autour des questions liées à la parentalité et au milieu familial en favorisant une réflexion collective,



Permettre un échange entre les ados et leurs parents sur base d'une production construite par les jeunes dans le but d'améliorer l'environnement familial

Valoriser les ressources et les compétences des jeunes et de leurs parents

Family Fun :

Créer et renforcer les liens intrafamiliaux

Permettre à des familles de se rencontrer et nouer des liens entre elles

Permettre à ces mêmes familles d'accéder à des loisirs et des moments conviviaux

Parenrichir :

Encourager les parents à interagir autour de leur parentalité respective, en partageant leurs expériences, leurs ressources et leurs difficultés,



Soutenir la réflexion relative à la parentalité à travers l'aide mutuelle et les interventions socio-éducatives individuelles,

Aborder, échanger, questionner, évaluer et ajuster les pratiques parentales dans le milieu de vie, lors des journées mensuelles et lors des séjours

PARTENAIRES :

Développer un réseau de pairs et de professionnels dans une perspective de soutien et d'accompagnement à la parentalité ne peut évidemment pas se travailler sans l'apport de différents partenaires qui font parties intégrantes du dispositif Famirésol. Ces derniers varient en fonction du public rencontré et des axes de travail. Parmi ceux-ci, on peut notamment citer : le planning familial de Seraing, le CPMS Liège libre 2, l'ONE de Tilleur et de Montegnée, écoute et dire, Réalism ou encore le C-PAJE.

RÉALISATIONS :

Dans le cadre des séances "Parenrichir", les parents auront eu l'occasion de discuter, échanger et partager leurs expériences autour de thématiques liées à la parentalité telles que l'autonomie, la scolarité, les

besoins, l'alimentation, la gestion des écrans, les conflits dans la fratrie, les loisirs ou encore la vie affective relationnelle et sexuelle. Chacune de ces séances permet aux parents de se retrouver mensuellement, de nouer des liens et d'atténuer le sentiment de solitude face aux difficultés liées au quotidien familial. Chaque séance est animée de manière ludique et apporte des conseils et des pistes concrètes en lien avec la thématique du jour.

"*Minimare*" aura permis à une trentaine d'enfants en bas âge de travailler leur sociabilisation et leur développement via des sorties et des animations culturelles, créatives, de psychomotricité axée sur la découverte des sens. Ces animations se déroulent en moyenne une fois par mois, animations au cours desquel les parents sont également associés afin de renforcer le lien intrafamilial. On peut également noter la réalisation de stages ainsi que la mise à disposition d'un espace sensoriel, aménagé au sein de notre institution. Ce dernier est ouvert gratuitement à toute famille qui souhaite partager un moment positif et convivial, avec le soutien possible de travailleurs de notre équipe.

En matière de parentalité, les adolescents ont également des choses à dire et ont l'occasion de la faire dans le cadre de "*regards croisés*". En 2025, un groupe d'ados a été constitué dans le but de leurs permettre d'échanger sur leur quotidien familial. Partager son quotidien et ses besoins ne peut se faire que dans un contexte favorable et sécurisé, c'est pourquoi une attention particulière a été accordée à la dynamique de groupe via des animations de découverte et de cohésion de groupe. Les premiers ateliers réflexifs ont débuté et ont permis d'amorcer le travail de récolte de parole avant de passer en 2026 à la phase de production qui aura pour objectif la création d'un outil favorisant la communication ados/parents.

Enfin, en 2025, plus d'une vingtaine de familles différentes issues de notre territoire d'intervention auront eu l'occasion de passer des moments positifs et conviviaux via les animations "*Family fun*", toutes axées sur le renforcement des liens intrafamiliaux. Ces animations ont également une fréquence mensuelle et varient entre sorties extérieures et activités au sein de notre institution. Elles sont variées et visent à chaque fois des objectifs opérationnels bien précis tels que la confiance en soi, la communication, la cohésion familiale ou encore la coopération au sein d'une même famille. Parmi les activités proposées, on peut citer la création d'un blason des familles, de l'escalade, des parcours sport aventure, des épreuves culinaires, des jeux de l'oie grandeur nature, des jeux pistes dans les bois ou encore des ciné débats. Enfin, comment ne pas parler de l'organisation d'un séjour, véritable cerise sur le gâteau qui permet aux familles présentes de s'évader quelque peu et qui apporte une bouffée d'oxygène dans un quotidien pas toujours évident.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES :

Vu le nombre de demandes croissant, le soutien et l'accompagnement à la parentalité reste une thématique prioritaire travaillée au sein de notre institution. Cet accompagnement se travaille de manière transversale puisqu'il s'effectue aussi bien dans le cadre de nos interventions de prévention éducative que dans le cadre de nos actions de prévention sociale via la mise en place de projets tel que FaMiRésol. Fort des évaluations effectuées, nous restons persuadés que la création, l'élargissement et le renforcement du réseau social sont essentiels et représentent un réel atout en matière de parentalité et de dynamique familiale. Ce projet se poursuivra donc tout naturellement en 2026 et permettra à de nouvelles familles de se sentir soutenues et d'apaiser un quotidien que l'on sait parfois lourd.

CHRYSALIDE

Gregory Goedons, Thomas Jacquet, Macha Bigazzi, Morgane Lalmand

CONTEXTE :

De nombreux et de plus en plus de jeunes bénéficiaires de 18 à 25 ans se retrouvent dans une situation de vulnérabilité, confrontés à des inégalités multifactorielles : familiales, scolaires, financières,... L'accès à un logement et un logement décent vient ajouter une difficulté majeure pour ces jeunes qui visent une prise d'autonomie. Le passage entre minorité et majorité est une période charnière qui représente un risque d'exclusion sociale qui peut les faire basculer vers la désaffiliation.

Quelques chiffres alarmants viennent nourrir ces constats, on sait par exemple que sur la division de Liège, 12,55% des 18–24 ans (soit 6.515 jeunes) bénéficient du Revenu d'intégration sociale, contre 8,18 % en Wallonie. Cela s'élève à 19,48% à Liège, 18,53% à Seraing et 13,71% à Saint-Nicolas. En Wallonie, on constate que 13 % des 18–24 ans sont NEET (ni emploi, ni études, ni formation). Enfin, une étude menée par le Délégué général aux droits de l'Enfant montre que plus de 25% des jeunes sortant de l'Aide et la Protection de la jeunesse basculent dans une situation de sans-abrisme dans les premières années suivant leur majorité !!!

On le voit, les jeunes des Seraing et Saint-Nicolas n'échappent pas à la règle et cela se confirme dans le nombre croissant de demandes reçues par notre AMO en matière d'acquisition d'autonomie ces dernières années. Ces jeunes, qui ont entre 18 et 25 ans en situation de vulnérabilité nous sollicitent, tant dans leur recherche de logement, que leur prise d'autonomie au sens large.

OBJECTIFS :

L'objectif principal de notre travail consiste à accompagner et amener le jeune à élaborer son projet de vie en conciliant épanouissement personnel et contraintes sociales.

D'autres objectifs, plus spécifiques, ceux-ci sont également poursuivis :

Accompagnement du jeune à l'acquisition de l'autonomie dans ses différentes sphères (résidentiel, financière, domestique, psychosociale, relationnelle et sociale, administrative, professionnelle et scolaire, organisationnelle et en matière de santé)

- Apporter un accompagnement socio-éducatif global au bénéfice du jeune
- Mobiliser un réseau et des ressources autour du jeune
- Viser la stabilité du jeune à travers la mise à disposition d'un logement
- Travailler l'épanouissement personnel et l'estime de soi

PARTENAIRES :

Face aux difficultés multifactorielles énoncées ci-dessus, l'accompagnement à la prise d'autonomie doit se reposer sur un partenariat fiable et solide. Ainsi, nous travaillons en étroite collaboration avec les CPAS, les

AIS, les sociétés de logements sociaux, les psychologues de première ligne, les abris de jour ainsi que les institutions de l'Aide à la jeunesse. Enfin, un renforcement du réseau entre les AMO Liégeoises voit également le jour via le groupe "GT Passerelle".

Ce partenariat intersectoriel permet de mutualiser les ressources mais est également indispensable dans l'optique de créer un réseau de professionnels autour de ces jeunes en situation d'isolement.

TRAVAIL RÉALISÉ :

Notre AMO peut se reposer sur des valeurs fortes. L'adaptabilité face aux demandes rencontrées, la proximité avec le public de jeunes adultes, la rapidité de prise en charge, le travail à la demande et manière consentie, un travail humaniste et la garantie d'un soutien inconditionnel sont autant de forces qui permettent un accompagnement transversal et qui colle au plus près à la réalité vécue et aux besoins des jeunes adultes.

La connaissance de ce public et l'analyse des constats de terrain nous conduisent à un accompagnement qui peut prendre différentes formes :

Projet Chrysalide : Chrysalide a pour but d'accompagner des jeunes âgés de 18 à 25 ans en situation de vulnérabilité dans leur prise d'autonomie grâce à la mise à disposition d'un logement pour une période de 18 mois (contrat de 6 mois renouvelable 2x) ainsi que leur apporter une forme de stabilité. Pendant cette période, ils bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif global tout en restant au centre et acteurs de leur projet individuel. Ce travail s'effectue en trois temps :

Avant l'entrée dans le logement

Il s'agit de préparer le jeune à son entrée en effectuant un travail d'analyse de demande (présentation du projet, ressources du jeunes, difficultés, points de vigilance, objectifs à travailler). Il s'agit également d'une étape essentielle à la création du lien entre le jeune et les travailleurs.

Dans le logement

Cela consiste à accompagner individuellement chaque jeune dans son projet individualisé. La fréquence de cet accompagnement est de minimum un rendez-vous par semaine mais évolue et se réajuste en fonction des objectifs des jeunes, de leurs besoins et de leur évolution. Le travail effectué concerne majoritairement une remise en ordre administrative, un soutien dans la gestion du budget, dans l'entretien du logement, dans la préparation des repas, dans la réflexion et recherche d'un projet scolaire ou d'insertion socio professionnelle ainsi que dans la recherche d'un nouveau logement.

La sortie du logement

L'accompagnement reste possible, à la demande des jeunes et toujours selon le cadre AMO. Une participation de ces derniers en termes de partage d'expérience a également lieu à travers des témoignages, des capsules vidéo ou encore via la rencontre des nouveaux jeunes entrants.

Depuis la création de ce projet, 12 jeunes ont pu bénéficier d'un logement et de l'accompagnement proposé dans le cadre de ce dernier.

Accompagnement individuel à la demande : Ce travail s'effectue dans le cadre de la prévention éducative et comporte une analyse de demande ainsi qu'un accompagnement en fonction des priorités définies en co-construction avec le jeune. Soutenir le jeune, le remobiliser, lui faire prendre conscience de ses ressources et activer ces dernières tout en tenant compte de sa fragilité en respectant son rythme fait partie intégrante de la méthodologie d'accompagnement réfléchi.

Les ateliers collectifs : Organisés à raison d'une fois tous les trois mois, ils sont ouverts à tous les jeunes qui sont en questionnement ou en prise d'autonomie. Une méthodologie ludique, informative et participative permet à ces jeunes d'aborder des thématiques en lien avec l'autonomie tels que : la recherche de logement, le fonctionnement des CPAS, la cuisine, la gestion budgétaire, la vie affective relationnelle et sexuelle, le tri des déchets...

CONCLUSION :

L'accompagnement à la prise d'autonomie des jeunes en situation de vulnérabilité constitue un levier fondamental au cœur de notre mission AMO. Tout au long de l'année, ce travail a favorisé une réelle transversalité entre la prévention sociale et éducative, permettant d'agir au plus près des besoins des jeunes et de soutenir leur développement personnel.

Ce type d'intervention, exigeant et en constante évolution, mobilise une remise en question continue ainsi qu'une capacité d'adaptation permanente de la part des professionnels. Toutefois, il s'avère profondément enrichissant : il répond à un enjeu sociétal majeur tout en offrant aux jeunes un cadre sécurisant, structuré et propice à la construction progressive de leur autonomie.

La force des projets menés, notamment à travers Chrysalide, réside dans leur capacité à renforcer le lien social, à promouvoir l'inclusion et à ouvrir de nouvelles perspectives d'insertion sociale et professionnelle. Au-delà de l'accompagnement individuel, ces initiatives contribuent à un véritable processus de transformation sociale, en soutenant les jeunes dans leur parcours et en mobilisant l'ensemble des ressources entourant leur environnement de vie.

Convaincus de l'importance de ce travail, nous poursuivrons nos efforts dans les années à venir. Notre service continuera de développer des initiatives innovantes et pertinentes afin de répondre aux défis croissants rencontrés par les jeunes vulnérables. Plus que jamais, nous réaffirmons notre engagement à leur offrir un accompagnement de qualité, porteur de stabilité, d'émancipation et d'espoir.

CARNET À DESSEIN

Sandrine Barthélemy, Thomas Jacquet, Macha Bigazzi, Morgane Lalmand

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans la continuité du diagnostic social 2020 du Service de prévention de l'arrondissement de Liège, les constats relatifs à la précarisation des jeunes et aux difficultés liées au passage à la majorité restent d'actualité.

Le projet Carnet à dessein poursuit donc ses objectifs initiaux : soutenir les jeunes en prise d'autonomie, renforcer leur pouvoir d'agir, valoriser leur parcours et encourager leur participation active à leur propre accompagnement.

Comme en 2024, le projet continue de s'articuler autour de deux outils principaux :

Le Starting Book, carnet de communication et de suivi individuel conçu pour accompagner les jeunes dans leur quotidien et leur permettre d'exprimer leur vécu, leurs objectifs et leurs besoins.

Les capsules vidéo, réalisées en partenariat avec Cap Média, donnant la parole aux jeunes sur leur parcours d'autonomie et illustrant leurs réussites, leurs interrogations et les défis rencontrés.

En 2025, l'enjeu était de déployer l'outil, de le tester avec les jeunes, et d'informer et de sensibiliser les services partenaires à l'utilisation de celui-ci.

ACTIONS / RÉALISATIONS

Réception et utilisation des carnets

Les 100 exemplaires du Starting Book finalisé ont été reçus en janvier 2025.

Ils ont immédiatement été mis à disposition des travailleurs sociaux et du public accompagné.

Présentation du projet aux partenaires

Le travail mené sur trois années a été présenté lors du Conseil de prévention de l'arrondissement de l'Aide à la Jeunesse.

Plusieurs services étaient présents (AMO, SASE, etc.), permettant une large diffusion du projet et une meilleure compréhension de son utilité dans l'accompagnement des jeunes en autonomie.

Les échanges ont mis en évidence l'intérêt de disposer d'un outil concret, structuré et favorisant l'implication active du jeune.

Présentation du carnet au GT passerelles, Groupe de Travail qui rassemble différentes AMO de l'arrondissement qui travaillent également sur l'acquisition de l'autonomie avec le public jeunes adultes en situation de vulnérabilité.

Utilisation par les jeunes

Le Starting Book a été proposé aux jeunes en prise d'autonomie dans le cadre de leur suivi.
Les usages sont variés :

certains jeunes s'en servent ponctuellement, en fonction de leurs besoins du moment ;

d'autres l'utilisent de manière régulière, comme support de réflexion, d'organisation ou de communication avec leur référent.

La flexibilité du carnet permet à chaque jeune de se l'approprier à son rythme.

Création d'un support méthodologique

Pour accompagner la prise en main du carnet par les professionnels intéressés, un support méthodologique a été élaboré.

Il vise à :

expliquer les intentions du projet,

proposer des pistes d'utilisation dans l'accompagnement,

faciliter l'intégration du Starting Book dans les pratiques des services partenaires.

CAPSULES VIDÉO

En 2025, le travail autour des capsules vidéo s'est poursuivi avec le service Cap Média.

Poursuite des captations

Cap Média a continué de filmer différents moments de la vie de jeunes en prise d'autonomie.

Des séquences variées ont été collectées : témoignages spontanés, retours d'expérience, réflexions personnelles, avancées et difficultés rencontrées.

FINALISATION DU MONTAGE

Le montage final de la vidéo retraçant le parcours des jeunes a été achevé en Octobre 2025.

Cette capsule vise à présenter :

- les réalités de l'autonomie ;
- les obstacles rencontrés ;
- les forces et ressources mobilisées ;
- les bénéfices d'une démarche d'accompagnement favorisant l'autonomie de jeunes en situation de fragilité.

La vidéo constitue désormais un outil de sensibilisation pour les professionnels et un support d'inspiration pour d'autres jeunes.

CONCLUSION / PERSPECTIVES

L'année 2025 marque une étape importante : le passage de la conception à l'utilisation concrète du Carnet à dessein.

Starting Book

La diffusion du carnet auprès des services a permis une meilleure appropriation de l'outil.

Les retours des jeunes et des partenaires seront essentiels pour envisager d'éventuelles améliorations lors d'une prochaine édition.

La phase test se poursuit, avec la volonté de mesurer l'impact du carnet sur l'autonomie et la participation des jeunes.

Capsules vidéo

La capsule finalisée en septembre 2025 a été utilisée comme outil de sensibilisation lors de rencontres professionnelles.

Avec l'accord des jeunes concernés, la vidéo pourra également être montrée à d'autres jeunes afin de valoriser des parcours inspirants et encourager la projection vers l'autonomie.

PERSPECTIVES GLOBALES

Le projet continue de s'inscrire pleinement dans les missions AMO : prévention, soutien à l'autonomie, lutte contre l'isolement et valorisation de la parole du jeune.

L'année 2026 devrait permettre une diffusion élargie du Starting Book auprès des services, partenaires et institutions potentiellement intéressés, un retour d'expérience formalisé et la réflexion sur d'éventuelles évolutions du « Carnet à Dessein ».

FONDS SOCIAL EUROPÉEN : SOUTIEN À L'INCLUSION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES

Macha Bigazzi, Thomas Jacquet, Grégory Goedons.

Ce projet, intitulé « FSE Aide à la Jeunesse », a pu voir le jour grâce aux subsides octroyés par le Fonds Social Européen.

Son objectif principal est de favoriser l'accrochage, la remobilisation et l'accompagnement des jeunes, y compris ceux rencontrant des difficultés d'apprentissage. Pour y parvenir, le projet mise sur une approche pluridisciplinaire et sur diverses actions : mentorat, tutorat, coaching, programmes de volontariat et de service citoyen, ainsi qu'un accompagnement psychosocial.

L'ensemble de ces dispositifs vise à aider les jeunes à construire leur projet de vie et leur projet professionnel.

CONTEXTE DE TRAVAIL

Notre projet s'inscrit pleinement dans la volonté de développer une dynamique partenariale autour du parcours d'inclusion des Jeunes Adultes Vieux Adolescents (JAVA), considérés comme vulnérables, âgés de 15 à 29 ans.

Il vise à lever les obstacles qui entravent leur inclusion en favorisant la mise en réseau et la coordination des ressources intersectorielles issues de l'Aide à la Jeunesse, de l'enseignement et de l'action sociale. L'objectif est d'offrir à ces jeunes un soutien global et cohérent.

La méthodologie adoptée repose sur un accompagnement relationnel étroit, centré sur la remobilisation des ressources personnelles du jeune et sur un soutien dans l'accès à ses droits : logement, santé, participation socioculturelle, scolarité, insertion socio-professionnelle, formation et emploi, tout en renforçant sa compréhension de ses devoirs.

Notre ambition est de contribuer à l'autonomisation et à l'émancipation sociale et économique du jeune.

La dimension transversale et collaborative du projet garantit un accompagnement évolutif, adapté aux besoins du jeune à chaque étape de son parcours personnel et professionnel. Nous distinguons trois tranches d'âge — 15-18 ans, 18-22 ans et 22-29 ans — correspondant à des moments clés de leur évolution. Cette distinction justifie l'implication de chaque partenaire, qui intervient dans son champ de compétence tout en collaborant étroitement avec les autres acteurs, y compris le jeune lui-même.

Certains principes sont communs à tous les âges et à toutes les étapes :

- Une place centrale accordée au jeune dans l'analyse de sa situation ;
- La co-construction d'objectifs réalistes et mesurables ;
- L'établissement d'un agenda partagé d'actions, d'évaluations et de remédiations ;
- Une alternance entre un accompagnement individuel et des ateliers collectifs thématiques favorisant la création d'un réseau de pairs et l'intelligence collective ;

- Un travail autour de l'accrochage scolaire et de l'élaboration d'un projet de formation ;
- L'accès au logement comme base essentielle du parcours d'insertion ;
- L'orientation vers les filières d'insertion socioprofessionnelle.

ACTIONS / RÉALISATIONS

Pour ce projet, 3 travailleurs (1 équivalent temp plein et 2 équivalents mi-temps) sont dégagés pour mettre en place les actions de soutien à l'inclusion sociale des jeunes vulnérables.

Ateliers collectifs « Retrouver du sens dans son projet professionnel »

Notre cycle d'ateliers a été lancé en 2024 au sein de notre structure, en réponse à la forte demande des jeunes que nous rencontrons concernant leur orientation scolaire, leur recherche de formation ou d'emploi. Beaucoup exprimaient également un manque de confiance en eux, ce qui impactait directement leur projet scolaire ou professionnel.

Afin d'y répondre de manière adéquate, nous avons réfléchi à un dispositif qui puisse à la fois les soutenir et les accompagner dans ces différentes dimensions.

Nous avons ainsi imaginé un module de huit semaines, à raison de deux demi-journées par semaine, permettant de travailler la confiance et l'estime de soi, la communication, la gestion des conflits... tout en avançant sur leur projet scolaire ou professionnel. Pour enrichir ce dispositif, nous avons également collaboré avec des partenaires, notamment la Maison de l'Emploi de Seraing.

Lorsque nous avons souhaité relancer ce cycle au sein de notre structure, nous avons pris contact avec nos partenaires (CPMS, écoles, Maison des jeunes, CPAS, SSM...) afin de leur présenter le projet et d'identifier des jeunes en demande d'accompagnement. Cependant, nous avons rapidement constaté une difficulté : les jeunes avaient tendance à ne pas se déplacer jusqu'à nos locaux.

C'est ainsi qu'est née l'idée de délocaliser le module directement au sein d'autres structures. Un partenariat avec le CEFA Saint-Martin et le SAS Compas Format a alors vu le jour. Nous nous sommes rendus dans leurs établissements afin d'y proposer notre cycle d'ateliers aux jeunes qui les fréquentent.

Pour qu'ils puissent tout de même découvrir notre AMO, nous avons organisé une journée de clôture dans nos locaux, facilitant ainsi l'identification de notre service.

À l'origine, nous avons prévu quatre demi-journées d'activités. Cependant, lors des évaluations réalisées avec nos partenaires, il est apparu que ce format était trop court. Nous avons donc augmenté le nombre de séances lors du cycle mené au SAS Compas Format, ce qui s'est révélé plus pertinent, notamment en termes de création de lien et pour répondre plus efficacement aux besoins et attentes des jeunes.

Nous avons également intégré diverses activités ludiques et culturelles afin de renforcer la dynamique de groupe.

Des évaluations régulières, individuelles et collectives, ont été menées tout au long du processus.

Nous n'avons pas pu relancer le cycle d'ateliers au CEFA Saint-Martin pour le moment, mais ce n'est que partie remise.

Le partenariat avec le SAS Compas Format, quant à lui, continue d'évoluer positivement et de se renforcer.

Animations dans différentes écoles

Afin de faire connaître notre service et de permettre une meilleure identification de nos missions, nous intervenons régulièrement dans différents établissements scolaires. Ces animations offrent l'occasion de présenter le CIAJ, son fonctionnement et les types d'accompagnement proposés aux jeunes, ainsi qu'aux équipes éducatives.

Activités durant les vacances scolaires et en dehors

Nous organisons des activités régulières à destination des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Ces actions ont pour objectifs :

de favoriser la rencontre et la création de liens entre les jeunes des différents quartiers ;

de proposer des activités auxquelles ils n'ont pas toujours accès dans leur vie privée ;

de leur permettre de découvrir des espaces culturels, ludiques ou éducatifs variés.

Ces moments informels contribuent à renforcer la confiance, l'ouverture et la participation active des jeunes.

Accompagnement individuel

L'accompagnement individuel se construit en collaboration directe avec le jeune. Il repose sur ses besoins, ses demandes et ses objectifs, en veillant à ce que celui-ci demeure acteur de son propre projet.

Les principaux objectifs sont :

mobiliser les jeunes et leur offrir un soutien global ;

proposer un accompagnement socio-éducatif adapté aux jeunes en difficulté ;

mettre en place des actions de rattachement scolaire, formatif ou d'insertion ;

soutenir les jeunes en situation ou en risque de décrochage.

Les thématiques les plus fréquemment rencontrées concernent notamment :

- la recherche de logement,
- les consommations,
- la formation et l'emploi,
- les droits sociaux,
- la santé mentale,
- la gestion administrative et quotidienne.
- Pour répondre au mieux à leurs besoins, nous mobilisons et articulons un réseau de partenaires autour du jeune, dans le respect de ses demandes et de son rythme.

CONCLUSION/PERSPECTIVES.

Le projet FSE œuvre en faveur de l'inclusion sociale en répondant aux différents besoins des jeunes à des moments clés de leurs parcours. Il s'appuie sur une méthodologie d'accompagnement centrée sur le

jeune, permettant d'agir aussi bien dans une logique de prévention que d'intervention face aux risques d'exclusion ou de désaffiliation.

Notre démarche vise à renforcer leur participation sociale en mobilisant, autour d'eux, un réseau de partenaires cohérent et articulé, afin de proposer un accompagnement global, coordonné et adapté à leurs réalités.

Nous avons l'intention de développer de nouveaux projets au cours de l'année 2025. Cependant, cela n'a pas été possible en raison de l'investissement important consacré aux projets déjà en cours. Malgré cela, notre volonté de poursuivre le développement de ce dispositif reste intacte.

Pour l'année à venir, nous avons ainsi prévu les actions suivantes :

- Remettre en place le cycle d'ateliers collectifs (« Retrouver du sens dans son projet professionnel ») en collaborant avec d'autres partenaires,
- Mise en place d'actions collectives,
- Activités culturelles,
- ...

FOND SOCIAL EUROPÉEN : AMARRAGES +

Louise Hastir, Maureen Van der Linden, Thomas Sciollintano, Méline Boukhelf, Christina Ganci, Hugo Lassaux, Elodie Mihaljevic-Kosic

CONTEXTE DE TRAVAIL

Historique

Le projet « Amarrages + » 2022-2025 est une suite du projet VIADUC et voit le jour grâce à l'obtention de subsides du Fonds Social Européen. La finalité du projet est de favoriser l'accrochage scolaire de manière préventive et curative pour les jeunes de 12 à 25 ans ainsi que de soutenir les écoles dans cette mission d'accrochage scolaire.

CONSTATS

Le décrochage scolaire est multifactoriel et est un processus qui prend du temps à s'installer. Cette nouvelle approche préventive et curative du projet Amarrages+ nous permet ainsi d'intervenir dans tous les domaines de la vie du jeune (scolaire, sociale et familiale), sur la durée et parfois de manière anticipative au décrochage scolaire. Même s'il arrive que certains jeunes que nous rencontrons ont déjà entamé ce processus depuis bien longtemps

OBJECTIFS

Accompagner le jeune dans sa démarche d'accrochage scolaire et/ou social à travers différentes actions collectives et/ou individuelles.

ACTIONS / RÉALISATIONS.

Accompagnement individuel

L'intervention individuelle se coconstruit avec la/le jeune en fonction de l'analyse de la demande et des besoins : une remise en ordre administrative et sociale, un suivi dans l'accompagnement de diverses démarches, la mise en évidence des freins constatés par les jeunes ainsi que des leviers qu'ils pourraient mobiliser, la construction d'un plan d'actions, etc.

Les demandes individuelles que nous recevons traitent principalement de la scolarité, des jobs étudiants et de l'emploi, de recherche logement et de difficultés familiales.

Ateliers collectifs

Cette année encore, nous avons éprouvé des difficultés à constituer un groupe suffisant pour mettre en place le cycle d'ateliers collectifs "pour retrouver du sens" au sein de notre service. Nous rencontrons quotidiennement des jeunes à qui ce projet pourrait parfaitement convenir. Malheureusement, le public visé rencontre de grandes difficultés en termes de mobilisation et de projection. C'est pourquoi, cette

année, nous avons décidé de proposer ces ateliers à la fois à des jeunes mineurs et majeurs. Un groupe de 5 jeunes a alors été constitué. Ces ateliers ont eu lieu dans le cadre de FSE Amarrages + et FSE AAJ.

Les ateliers traitaient de la gestion des émotions, la gestion conflit, la communication, la connaissance de soi, l'estime de soi, l'orientation scolaire et/ou professionnelle. Nous avons également effectué des activités plus ludiques dans le but de créer du lien entre les jeunes eux-mêmes et avec nous.

En parallèle, nous avons effectué de nombreuses animations dans les écoles de notre territoire. Des animations plus ponctuelles ont porté sur la récolte de parole, le racisme et la présentation de notre service. Des animations plus récurrentes ont également eu lieu dans plusieurs classes. Lors de ces animations, nous avons ciblé des thématiques abordées dans nos cycles d'ateliers. Ces animations étaient organisées en co-construction avec les professeurs / accompagnateurs / agents PMS de l'école...

Nous avons également proposé à notre public 2 ateliers bourse d'études. (Un à Seraing et un à Saint-Nicolas)

Nbre de participants si utile : Nous avons rencontrés 120 jeunes en activités collectives et avons ouverts 54 nouveaux dossiers d'accompagnement individuel.

Nbre de travailleurs CIAJ : 2 équivalents mi-temps et 1 équivalent temps plein. Durant cette année, plusieurs collègues ont été absents pendant une longue durée. Ce qui a compliqué la mise en œuvre du projet et le nombre de partenariats/animations.

Partenaires éventuels : Nous travaillons régulièrement avec les écoles de notre territoire : L'institut Sainte-Marie de Seraing, l'École Polytechnique de Seraing, L'IPES de Seraing, Saint Lambert à Saint Nicolas, l'école communale Marguerite Gevaert, l'IFAPME, ainsi que les CPMS.

CONCLUSIONS

Nous avons revu de nouvelles perspectives pour la suite du projet Ama+. En effet, nous avons ciblés plusieurs écoles sur notre territoire afin de réaliser des récoltes de parole auprès des élèves, particulièrement les élèves de première différencié et les élèves de 6ème primaire.

Notre objectif est de travailler sur la transition entre la 6ème primaire et la première secondaire sous forme de récolte de parole afin de répondre aux besoins qui pourraient en ressortir, de manière collective ou individuelle avec des projets qu'on pourrait mettre en place au sein des écoles. Avec les élèves du secondaire, nous utilisons aussi l'outil récolte de parole pour cibler les besoins qui ressortent pour les jeunes.

PERSPECTIVES:

Un travailleur du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC de Seraing) a pris contact avec nous afin de coconstruire un ciné-débat autour de la santé mentale des jeunes. Dans un premier temps, le projet vise à projeter le film aux jeunes de l'IPES de Seraing et leur permettre d'échanger sur la santé mentale. Dans un second temps, l'idée est de coconstruire des mini-projets avec les jeunes au sein des écoles.

Nous proposons également au public le projet « Regards Croisés » (Famirésol 6). L'idée est de permettre aux jeunes entre 12 et 18 ans de s'exprimer sur la relation qu'ils ont avec leurs parents. Ce projet permet des activités un mercredi sur deux, un séjour ainsi que divers ateliers.

Un collectif de partenaires (CPMS, écoles, échevins de l'enseignement, directions d'écoles, SAS, AMO, etc.) est en bonne voie de se créer pour l'année 2026. Ce collectif a pour objectif d'aborder la thématique des inégalités scolaires, pour les enfants du primaire et les élèves du secondaire.

ACTIVITÉS DE VACANCES

Elodie Mihaljevic-Kosic, Roger Chavanne, Christina Ganci, Morgane Lalmand, Louise Hastir, , Hugo Lassaux, Thomas Sciollintano, Corentin Faniel, Camila Espinosa, Julia Kaninda , Méline Boukhelf, Maureen Van der Linden, Pauline Hay, Macha Bigazzi, Thomas Jacquet, Grégory Goedons.

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, et conformément à l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant, qui reconnaît à chaque enfant le droit au repos, aux loisirs et aux activités récréatives, le CIAJ propose différentes activités à destination des jeunes et/ou des familles. Ces actions sont principalement organisées durant les périodes de vacances scolaires, moments où le besoin de soutien, d'encadrement et d'accès aux loisirs est particulièrement présent.

CONSTATS



De nombreuses familles accompagnées rencontrent des difficultés pour accéder aux loisirs. Ces obstacles sont multiples: contraintes financière, appréhensions à l'idée de sortir avec leurs enfants, peur de ne pas savoir organiser une activité, d'être regardées et jugées, notamment en lien avec le comportement de leur(s) enfant(s).

Dans un contexte socio-économique marqué par une précarité croissante, à laquelle une majorité de nos familles sont confrontées, nous tentons de réduire ces freins. En cohérence avec notre

mission de prévention, nos valeurs d'accessibilité et d'inclusion, le CIAJ favorise, dans la mesure du possible, la gratuité des activités dans le but que la participation financière ne représente pas un frein à la présence du public ciblé.

OBJECTIFS

A travers la mise en place d'activités à destination des enfants, des jeunes et des familles, le CIAJ- AMO poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser l'identification et la visibilité du service auprès du public;
- Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture pour les publics en situation de précarité;
- Permettre la découverte de nouvelles activités et ainsi encourager à de nouvelles expériences;
- Favoriser une découverte et une ouverture vers l'extérieur;
- Encourager la création de liens sociaux entre les jeunes et les familles;
- Lutter contre l'isolement social;

- Renforcer les liens familiaux, et plus particulièrement le lien parents-enfants.

PUBLIC

Dans une perspective de prévention, d'identification des besoins et de maintien ou de création du lien, le CIAJ-AMO a fait le choix d'organiser ses activités en tenant compte des spécificités de son public. À cette fin, celui-ci est réparti en cinq sous-groupes, permettant une prise en charge adaptée à chaque tranche d'âge et à chaque réalité familiale.

Ces sous-groupes sont les suivants :

- Les enfants de 6 ans et moins
- Les enfants âgés de 7 à 12 ans,
- Les adolescents,
- Les jeunes adultes de 18 à 25 ans,
- Ainsi que les familles.



Cette organisation permet de proposer des actions ciblées, pertinentes et adaptées, tout en renforçant les dynamiques de lien social et d'accompagnement.

PARTENAIRES

Le CIAJ-AMO met en oeuvre ces activités en collaboration avec différents services et/ou prestataires externes, sollicités selon la nature des activités proposées. Par ailleurs, la Commune de Saint-Nicolas soutient ces actions par la mise à disposition gratuite de salles communales, contribuant ainsi à l'accessibilité et au bon déroulement des activités.

ACTIONS/ RÉALISATIONS

Durant les périodes de vacances scolaires, le CIAJ-AMO a organisé diverses activités à destination des jeunes et des familles, parmi lesquelles des sorties culturelles, sportives et récréatives, des ateliers créatifs ainsi que des séjours thématiques.

À chaque période de vacances, le service veille à proposer au minimum une journée ou un après-midi d'activité pour chaque sous-groupe d'âge, afin de garantir une offre adaptée aux besoins et aux centres d'intérêt de chacun.

Ces actions rencontrent une participation positive, contribuant à renforcer l'implication des jeunes, leur motivation ainsi que leur sentiment d'appartenance au groupe.

CONCLUSION & PERSPECTIVES

Les activités de vacances du CIAJ-AMO constituent un outil essentiel de prévention et de soutien aux jeunes et aux familles. Le service entend poursuivre ces actions en maintenant, autant que possible, la gratuité des activités, afin de garantir leur accessibilité au plus grand nombre.



CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Elodie Mihaljevic-Kosic, Roger Chavanne.

CONTEXTE

Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) est issu du Collectif J. Cette coordination a pour mission principale de recueillir les aspirations des jeunes de Saint-Nicolas et de valoriser leur parole. Elle réunit différents services locaux travaillant avec les 0-26 ans afin de mieux concilier les besoins des jeunes, ceux de leurs familles et l'offre déjà présente sur le territoire.

Le Collectif J cherche également à renforcer la communication autour de la jeunesse et à améliorer son image pour favoriser l'épanouissement, l'émancipation et l'expression des jeunes.

CONSTATS

Dans un contexte où la démocratie se fragilise, il nous est apparu essentiel de créer un espace où les jeunes peuvent expérimenter concrètement le débat et les processus décisionnels démocratiques.

Aujourd'hui, il n'existe aucun lieu de rassemblement permettant aux jeunes d'exercer une influence politique au niveau communal.

Les jeunes Saint-Clausiens intéressés par la vie publique n'ont d'ailleurs aucune possibilité de s'y investir avant leurs 18 ans.



Les décisions politiques tiennent rarement compte de leurs préoccupations et leur parole est peu prise en considération. Un véritable fossé s'est créé entre les jeunes et le monde politique local, faute d'occasions de rencontre et de dialogue.

De ce fait, les jeunes s'impliquent peu dans la politique communale.

OBJECTIFS

- Permettre aux jeunes de s'exprimer et de renvoyer leurs réflexions au monde des adultes
- Mener avec les jeunes des débats sur différents thèmes au centre de leurs préoccupations
- Impliquer les jeunes dans la vie de la commune
- Prendre en compte la parole des jeunes dans les interpellations politiques
- Formuler des avis et des propositions en tenant compte des considérations des jeunes
- Mettre sur pieds des projets (sportif, de loisir, culturel, scolaire, intergénérationnel, environnemental, etc.)

- Organiser des échanges avec les responsables politiques locaux, provinciaux, régionaux et fédéraux
- Permettre aux jeunes d'apprendre la démocratie
- Leur donner l'occasion de devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.



PUBLIC

Jeunes de 12 ans à 16 ans qui résident à Saint-Nicolas ou qui fréquentent un service de la commune (école, Maison de Jeunes, CIAJ, etc.).

Cette année, nous avons choisi d'élargir notre tranche d'âge aux enfants âgés de 12 ans (l'année passée, nous étions sur une tranche d'âge 14 ans – 16 ans).

PARTENAIRES

La commune de Saint-Nicolas, le service jeunesse de Saint-Nicolas, la maison de jeunes L'Atelier.

RÉALISATIONS

Le conseil communal des jeunes est un organe participatif et un lieu d'apprentissage de la démocratie, de l'engagement individuel et un outil d'éducation à la citoyenneté.

Les jeunes peuvent y faire entendre leur voix, soumettre leurs idées et leurs préoccupations et proposer des idées, projets ou actions à mettre en place, en concertation avec les autorités communales, les services et les citoyens.

C'est un lieu d'échange, de débat, un espace de créativité qui permet de mener des actions et d'être acteur dans la vie communautaire de Saint-Nicolas.

Le CCJ se réunit au minimum une fois par mois le mercredi.

Le CCJ a été créé en novembre 2024 avec un nombre de 7 jeunes désireux de s'investir dans la commune.

Depuis le mois de septembre 2025, un total de 19 jeunes sont investis et ont prêté serment le 19 novembre 2025.

Cette année, les jeunes du Conseil Communal des Jeunes ont choisi de se mobiliser autour d'un thème qui les touche particulièrement : le harcèlement scolaire. Sensibles à l'impact que cette problématique peut avoir sur le bien-être et la scolarité des élèves, ils ont souhaité proposer des actions concrètes pour sensibiliser, informer et interpeller les adultes.

Pour cela, deux projets complémentaires ont été développés :

1. Une installation participative dans une école primaire et une école secondaire

Les jeunes ont imaginé une installation créative permettant aux élèves de s'exprimer librement sur le harcèlement. Cet espace, à la fois visuel et interactif, offre aux participants la possibilité de partager leur vécu, leurs émotions ou leurs réflexions.

L'installation propose également des informations claires et accessibles : comment reconnaître le harcèlement et à qui s'adresser pour demander de l'aide. L'objectif est de briser le silence, d'encourager la parole et de montrer que personne ne doit faire face seule à cette situation.

2. Une mini saynète théâtrale destinée aux professionnels de l'école

Afin de sensibiliser les adultes encadrant les élèves, les jeunes ont créé une courte pièce de théâtre dénonçant l'inaction ou le manque de réaction parfois observé face au harcèlement. À travers cette mise en scène forte et directe, ils souhaitent interpeller les enseignants, éducateurs et directions sur leur rôle essentiel dans la protection des jeunes.

La saynète donne à voir, sans détour, le ressenti des élèves lorsqu'ils ne se sentent ni entendus, ni protégés. Elle ouvre également un espace de dialogue et de remise en question constructive pour améliorer les pratiques au quotidien.

Ces deux actions témoignent de l'engagement, de la créativité et de la maturité des jeunes du CCJ. Elles démontrent leur volonté de faire évoluer les regards, de renforcer la prévention et de lutter activement contre toutes les formes de harcèlement dans les écoles de la commune.

CONCLUSION & PERSPECTIVES

La mise en œuvre de ces deux projets ambitieux est prévue tout au long de l'année 2026. Cette phase préparatoire demandera un important travail en coulisses : prise de contact avec les directions d'écoles primaires et secondaires, organisation de rencontres pour présenter le projet, rédaction des courriers communaux, recherche et vérification d'informations fiables sur le harcèlement scolaire, création des supports, répétitions de la saynète et préparation de l'installation participative.

L'année 2026 sera donc consacrée à la construction, à l'affinement et à la mise en place concrète de ces actions, en collaboration avec les partenaires scolaires et les services communaux. Les jeunes du CCJ s'engagent à mener ces projets avec sérieux et détermination, afin de faire entendre la voix des élèves et de renforcer la lutte contre le harcèlement scolaire sur le territoire de Saint-Nicolas.

NOS DROITS EN JEUX

Elodie Mihaljevic-Kosic, Roger Chavanne.

CONTEXTE

Historiquement, le CIAJ met en place des activités durant les congés scolaires afin de répondre au manque d'offres de loisirs pour les jeunes et leurs familles. Depuis trois ans, le groupe des enfants de 6 à 12 ans explore, à chaque période de congé, une thématique particulière.

Depuis les vacances de Toussaint 2024, et pour l'ensemble de l'année 2025, nous avons choisi de centrer notre programme sur la thématique des Droits de l'Enfant. Ce fil rouge guidera l'ensemble des animations, sorties et actions proposées aux enfants, afin de leur offrir un cadre cohérent, porteur de sens et favorisant l'expression, la participation et la réflexion.

CONSTATS

Ce projet est né de l'analyse des besoins exprimés par le public lors de nos différentes interventions, des échanges avec les partenaires actifs sur le territoire ainsi que des observations réalisées dans le cadre du travail de rue.

Comme l'ensemble des communes du bassin sidérurgique liégeois, les deux entités de notre territoire d'intervention présentent des indicateurs socio-économiques particulièrement fragilisés, notamment des taux de chômage et d'allocataires sociaux parmi les plus élevés de l'arrondissement de Liège.

Les activités que nous proposons visent ainsi à répondre au manque de structures de loisirs accessibles dans les quartiers, aux difficultés d'y accéder et à lutter contre l'isolement social des habitants.

OBJECTIFS

Les objectifs généraux du projet sont de créer et renforcer les liens sociaux, de favoriser les apprentissages, ainsi que de soutenir le développement personnel des enfants. Il vise également à les informer sur leurs droits et à éveiller leur esprit critique.

Le projet consiste à accompagner les enfants dans la réalisation d'une production collective à travers un ensemble d'animations adaptées, de sorties culturelles et ludiques, d'activités de sensibilisation, de découvertes et de rencontres variées. Toutes ces actions seront articulées autour de la thématique des droits de l'enfant, afin de leur offrir un espace d'expression, de réflexion et de participation active.

PUBLIC

Le projet s'adresse aux enfants âgés de 7 à 12 ans, habitant sur les communes de Seraing et de Saint-Nicolas.

REALISATIONS

Les enfants ont été invités à découvrir leurs droits à travers une variété d'activités : animations participatives, rencontres — notamment avec le Délégué général aux Droits de l'Enfant — visites d'expositions, ainsi qu'un séjour organisé durant l'été 2025.

À chaque rencontre, un ou deux droits ont été explorés en profondeur. Les enfants ont traduit ensuite leurs réflexions et leurs ressentis au travers d'une production artistique : peinture, dessin, gravure, écriture, et bien d'autres formes créatives.

L'ensemble de ces créations a été exposé lors d'un évènement qui clôturait le projet en novembre 2025. Les réalisations ont été entièrement conçues et imaginées par les enfants, reflétant leur compréhension, leur sensibilité et leur regard sur les droits qui les concernent.

En conclusion, ce travail a abouti également à l'organisation d'une journée spéciale le 12 novembre 2025, à l'occasion de la Journée Internationale des droits de l'enfant.

La matinée a été consacrée à une conférence autour de la thématique de la scolarité, avec la participation d'intervenants engagés tels que Marie Noël, la représentante du Délégué Général aux Droits de l'Enfant ; Christine Mahy, secrétaire générale Réseau Wallon de Lutte Contre la Pauvreté ; et Pascale Steffens, inspectrice pédagogique de l'enseignement d'Herstal, ainsi que des témoignages de jeunes et de parents sur la question des devoirs à domicile.

L'après-midi a été dédiée aux familles, avec des stands, des animations, des ateliers sur les Droits de l'Enfant et l'exposition des créations réalisées par les enfants tout au long du projet, offrant ainsi un moment de partage, de sensibilisation et de valorisation du travail accompli.

CONCLUSION & PERSPECTIVES

Au terme de cette année, deux perspectives fortes se dégagent du projet et orientent naturellement la suite de notre démarche.

La première est la création d'un collectif "Scolarité – Seraing", regroupant des professionnels issus de différents secteurs : directions d'école, équipes d'écoles de devoirs, accompagnateurs du CEFA, travailleurs sociaux, et autres acteurs de terrain engagés auprès des jeunes. Ce collectif a pour ambition de faire émerger des constats partagés, d'identifier les obstacles rencontrés dans les parcours scolaires et de co-construire des pistes de solutions concrètes. Ce nouvel espace de réflexion commune représente un véritable levier pour renforcer la cohérence et l'efficacité de nos actions auprès des jeunes et de leurs familles.

La seconde perspective concerne la reconduction des journées thématiques dédiées aux droits des enfants. Plusieurs partenaires locaux ont déjà exprimé leur volonté de poursuivre cette dynamique et de créer ensemble des journées participatives, accessibles et ancrées dans les réalités des quartiers. Dans le contexte social actuel, il nous semble plus que jamais essentiel de travailler collectivement, de nous soutenir entre partenaires et de défendre, ensemble, les droits fondamentaux, particulièrement ceux qui touchent les enfants et les jeunes. La collaboration est ici un acte nécessaire de solidarité et de résistance face aux politiques qui fragilisent les droits sociaux.

Enfin, nous maintiendrons notre engagement à proposer des activités durant les vacances scolaires, non seulement pour lutter contre l'isolement social, mais aussi pour promouvoir le droit à la participation, le droit de se rassembler et le droit à des espaces de loisirs de qualité. Ces moments restent précieux pour donner la parole aux enfants et aux jeunes, recueillir leurs besoins, leurs idées, leurs inquiétudes et leurs envies, afin de continuer à porter leur voix à l'échelle du territoire.

ETÉ SOLIDAIRE

Roger Chavanne, Christina Ganci.

CONTEXTE

Destinée à sensibiliser les jeunes à la solidarité, l'opération "Été solidaire", subsidiée par la Région wallonne, leur offre l'occasion de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre divers services à la population durant les vacances d'été. Les jeunes sont ainsi engagés par les communes et reçoivent une rétribution pour leur participation.

Cette année encore, les communes de Saint-Nicolas et de Seraing participaient à cette action.

Remarque : Sur la commune de Seraing, nous n'avons pas eu la possibilité d'encadrer cette action (manque de personnel disponible), toutefois, nous avons orienté les jeunes vers les services partenaires.

CONSTATS



Comme chaque année, nous avons rencontré de nombreux jeunes à la recherche d'un job d'étudiant. Ces échanges nous ont permis de constater que, pour beaucoup d'entre eux, l'accès à une première expérience professionnelle reste un véritable défi : manque de confiance, méconnaissance du monde du travail, difficultés à se présenter ou à comprendre les attentes d'un employeur.

Face à ces constats, nous avons choisi de nous engager activement dans ce projet afin de leur offrir un cadre rassurant et bienveillant pour débiter leur parcours professionnel. Notre objectif est de les encadrer, de les accompagner et de leur transmettre les bases nécessaires — tant sur le plan professionnel que relationnel — pour leur permettre de vivre une première expérience de travail enrichissante et valorisante.

OBJECTIFS

Les objectifs de ce projet sont multiples. Il vise tout d'abord à encourager les jeunes à améliorer, embellir et valoriser leur quartier ainsi que leur environnement de vie sur le territoire de la commune. Il a également pour ambition de promouvoir et de renforcer la solidarité envers les personnes défavorisées ou en difficulté, tout en favorisant les liens intergénérationnels, en particulier avec les personnes âgées.

Cette initiative permet aux jeunes d'être sensibilisés aux valeurs de solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services concrets à la population durant les vacances d'été, en contrepartie d'une rétribution.

Un accent particulier est mis sur la lutte contre l'isolement des jeunes, à travers le soutien d'activités valorisantes qui leur permettent de s'impliquer activement et de se positionner comme acteurs à part entière de la société.

À travers cet encadrement, notre objectif est de leur offrir une première expérience professionnelle positive et structurante, tout en faisant connaître notre service auprès de nouveaux jeunes.

PUBLIC

Le groupe que nous avons encadré était composé de six jeunes âgés de 15 à 16 ans, répartis équitablement entre trois garçons et trois filles.

Cette année, la procédure d'inscription des jeunes a été modifiée : celle-ci se faisait directement auprès de la commune et non plus via les services partenaires. En raison de ce changement, il nous a été plus difficile de solliciter l'affectation de jeunes que nous connaissions déjà — notamment ceux faisant l'objet d'un suivi ou rencontrés dans le cadre du travail de rue — alors que cela peut s'avérer particulièrement pertinent, tant pour le suivi individuel que pour le renforcement du lien avec certains jeunes.

Toutefois, les entretiens d'embauche ont offert aux jeunes la possibilité d'exprimer leurs préférences et certains choix quant à leur affectation.

PARTENAIRES

Dans le cadre du projet « Été solidaire », nous avons collaboré avec plusieurs partenaires.

D'une part, des partenaires impliqués dans l'organisation et la coordination du projet, à savoir : la Commune de Saint-Nicolas, le Service Jeunesse de Saint-Nicolas, le PCS, la MJ l'Atelier ainsi que le Jardin partagé.

D'autre part, des partenaires avec lesquels les jeunes ont été amenés à entrer en contact lors de la mise en œuvre de leurs animations : le centre d'accueil de la Croix-Rouge de Montegnée et la Résidence Saint-François.

REALISATIONS

Cette année encore, plusieurs actions ont été proposées aux jeunes habitants de Saint-Nicolas dans le cadre de leur première expérience de job étudiant.



La première action consistait en la réalisation de divers travaux au sein de l'antenne du CIAJ, située dans le quartier de la Coopération (jardinage, ponçage, peinture, etc.).

La seconde action visait à permettre aux jeunes de développer et de mettre en œuvre des mini-projets à caractère social. Plusieurs idées d'animations ont ainsi été retenues : une animation à destination des enfants et des familles du centre d'accueil de la Croix-Rouge pour demandeur-se-s d'asile de Saint-Nicolas, deux après-midis d'activités organisées sur le terrain du quartier de la Coopération, ainsi qu'une expérience intergénérationnelle à travers l'organisation de moments d'échange autour d'un bricolage et d'un jeu de mémoire au sein d'une maison de repos (Résidence Saint-François).



Les deux semaines se sont clôturées par un moment d'évaluation avec les jeunes, afin d'améliorer notre accompagnement pour les prochaines éditions du projet « Été solidaire ». Cette rencontre a été suivie d'un temps convivial réunissant les jeunes des différents services partenaires, même si ce dernier demande encore à être repensé pour mieux atteindre son objectif.

CONCLUSION & PERSPECTIVES

En conclusion, le projet « Été solidaire » s'inscrit pleinement dans une démarche éducative, sociale et citoyenne à destination des jeunes de la commune de Saint-Nicolas. À travers les différentes actions menées, les jeunes ont pu vivre une première expérience de job étudiant encadrée et valorisante, tout en s'impliquant concrètement dans l'amélioration de leur environnement et dans des projets à portée solidaire.

Les activités proposées leur ont permis de développer des compétences pratiques, relationnelles et sociales, de renforcer leur sens des responsabilités, ainsi que de découvrir l'importance de l'engagement et du travail collectif. Les rencontres avec les différents publics, notamment dans le cadre des actions intergénérationnelles et solidaires, ont favorisé l'ouverture aux autres et le renforcement des liens sociaux.





Ce projet a également été l'occasion de travailler en étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux, contribuant ainsi à une dynamique de réseau essentielle à la réussite de l'initiative. Malgré les ajustements liés à la modification de la procédure d'inscription, l'encadrement proposé a permis d'assurer un accompagnement de qualité, répondant aux besoins des jeunes et aux objectifs du projet. Les deux semaines se sont clôturées par un moment d'évaluation avec les jeunes, afin d'améliorer notre accompagnement pour les prochaines éditions du projet « Été solidaire ». Cette rencontre a été suivie d'un temps convivial réunissant les jeunes des différents services partenaires, même si ce dernier demande encore à être repensé pour mieux atteindre son objectif.

Nous restons pleinement preneurs de la reconduction du projet « Été solidaire » pour l'année à venir, tant celui-ci répond aux objectifs d'accompagnement des jeunes et

s'inscrit de manière pertinente dans notre travail éducatif et de terrain.

URBAN

Hugo Lassaux, Corentin Faniel, Camila Espinosa, Julia Kaninda, Méline Boukhelf.

CONTEXTE

Le projet a été construit sur le constat que notre public rencontrait une difficulté d'accès à la culture et plus particulièrement depuis la crise sanitaire. Dès lors, en 2021, nous avons décidé, en partenariat avec le Centre Culturel de Seraing, de lancer ce projet en proposant un premier stage aux adolescents fréquentant l'AMO. Celui-ci consistait à créer une fresque graffiti à l'arrière du centre culturel. Les jeunes ont pu aussi apprendre à s'exprimer à travers le slam. Ce premier stage avait pour objectif de constituer un groupe de jeunes motivés et d'imaginer la création d'un projet sur le plus long terme.

Depuis 2021, différents stages et sorties culturelles ont permis aux jeunes de découvrir des disciplines artistiques et de s'en inspirer. Quelques fresques autour des revendications des jeunes ont été créées et valorisées lors d'évènements sur le territoire.

OBJECTIFS

Les objectifs généraux sont la participation et l'engagement de jeunes dans leur environnement social et culturel. Il est donc question de créer et de renforcer l'action collective, les liens sociaux et de faire émerger des actions collectives à travers deux axes :

Faciliter l'accès à la culture : accompagner la fréquentation de lieux culturels, écouter les représentations, proposer une diversité des lieux et des arts représentés, définir les envies, organiser une sortie culturelle, échanger sur les apprentissages et les avis, etc.

Faire émerger la diversité culturelle par des productions artistiques : accompagner et valoriser les productions artistiques de jeunes, valoriser les ressources acquises, encourager les essais, définir les thématiques, mettre à disposition des animateurs expérimentés, encourager la dynamique d'aide mutuelle, accompagner la création.

PUBLIC

Jeunes entre 12 et 17 ans.

PARTENAIRES

- CJPS
- Centre Culturel de Seraing
- Plan de Cohésion sociale
- Article 27

REALISATIONS

Cette année, nous avons proposé à d'autres partenaires de se joindre à nous (le PCS, la maison des jeunes de Seraing, Article 27), afin de coconstruire avec eux et leurs publics une nouvelle édition qui verra le jour en 2025. Lors de cette journée, l'objectif est de valoriser les compétences des jeunes à travers la culture.

Au printemps 2025, un stage a été organisé pour les jeunes de 12 à 17 ans. Pendant une semaine, les participant·e·s ont eu l'occasion de s'initier à deux disciplines artistiques complémentaires : la danse et l'improvisation théâtrale.

Ces pratiques ont servi de supports d'expression pour aborder des thématiques choisies par les jeunes eux-mêmes lors d'un atelier préparatoire. À partir de leurs préoccupations – qu'elles soient sociales, locales ou liées à leur vécu quotidien – ils et elles ont pu transformer leurs idées en créations artistiques engageantes.

La semaine s'est clôturée par deux productions : une performance théâtrale et une création corporelle. Ces réalisations ont mis en lumière l'engagement, la créativité et la sensibilité des jeunes, tout en valorisant leurs messages et leurs revendications.

CONCLUSION & PERSPECTIVES

Le projet s'est articulé à la fois dans la prévention éducative via l'apprentissage et l'expression à travers l'art et, dans la prévention sociale, via l'activation du réseau et le rapport à l'environnement socio-culturel. En effet, le projet a permis aux jeunes d'investir des lieux culturels dans et en dehors du territoire d'intervention du CIAJ-AMO. Cet investissement a été, en partie, la fréquentation de lieux en tant que spectateurs mais également en tant qu'artistes avec des productions à valoriser.

L'année 2025 a marqué la clôture du projet URBAN, un programme qui aura permis à de nombreux jeunes de s'exprimer, d'explorer leurs talents et de s'ouvrir à la création artistique sous diverses formes. Si ce projet spécifique touche désormais à sa fin, les objectifs qui l'ont animé demeurent au cœur de nos préoccupations.

La mise en avant des jeunes, la valorisation de leurs compétences, ainsi que l'accès à la culture et aux pratiques artistiques constituent des axes essentiels de notre mission. Forts des retombées positives d'URBAN, nous avons choisi de faire de ces ambitions un fil rouge transversal à l'ensemble de nos actions.

Ainsi, même si URBAN se termine, son esprit, lui, se poursuit : inspirer, encourager et offrir aux jeunes des espaces où ils peuvent créer, s'exprimer et se révéler.

CONCLUSION

« Nous sommes libres de changer le monde et d’y introduire de la nouveauté. Sans cette liberté mentale [...] de dire “oui” ou “non” — en exprimant notre approbation ou notre désaccord [...] aux réalités telles qu’elles nous sont données [...] — il n’y aurait aucune possibilité d’action. »

Ces mots d’Hannah Arendt éclairent avec justesse le sens de la prévention telle que nous la concevons et la mettons en œuvre au CIAJ. Ils rappellent que toute action sociale véritable repose sur la capacité des individus à être reconnus comme sujets, à pouvoir se positionner, agir, transformer leur réalité — et non simplement s’y adapter.

L’ensemble des actions présentées dans ce rapport s’inscrit dans le champ de la prévention, à la croisée de deux approches indissociables : la prévention éducative et la prévention sociale.

La prévention éducative agit dans la proximité, dans la relation, dans le quotidien des jeunes et de leurs familles. Elle vise à soutenir, accompagner, sécuriser, restaurer les liens, renforcer les compétences et permettre l’émergence de ressources individuelles et familiales.

La prévention sociale, quant à elle, élargit cette intervention en prenant en compte les contextes de vie, les dynamiques collectives et les déterminants structurels des inégalités. Elle agit sur les environnements, favorise les rencontres, les réseaux, les espaces d’expression et de participation. Elle permet de dépasser une lecture strictement individuelle des difficultés pour agir sur les conditions dans lesquelles celles-ci émergent.

C’est dans la complémentarité de ces deux dimensions que la prévention trouve toute sa force et toute sa cohérence.

Sans la prévention éducative, le travail social risquerait de perdre son ancrage dans la réalité vécue des personnes.

Sans la prévention sociale, il risquerait de réduire les problématiques à des situations individuelles, en invisibilisant les mécanismes d’exclusion et les inégalités qui les produisent.

La prévention sociale est, à cet égard, un pilier fondamental. Elle est ce qui permet à la prévention d’être pleinement pertinente, parce qu’elle crée les conditions d’un changement de contexte, d’un renforcement du pouvoir d’agir et d’une réelle émancipation des publics. Elle ouvre des espaces où la parole peut émerger, où les expériences individuelles deviennent collectives, où des alternatives peuvent se construire.

L’histoire des AMO, et plus largement celle du travail social au côté des publics les plus vulnérables, s’est bâtie sur cette articulation. Elle porte en elle l’exigence de ne pas dissocier l’accompagnement des personnes de la transformation des réalités sociales dans lesquelles elles évoluent.

Mettre en difficulté la prévention sociale, c’est fragiliser cet équilibre, et prendre le risque d’un glissement vers une prévention réduite à une logique de gestion des situations, voire de régulation des publics, au détriment de toute ambition d’émancipation.

Dans un contexte marqué par une précarisation accrue et par des tensions croissantes autour de l'accès aux droits, il nous apparaît essentiel de réaffirmer ce cadre d'intervention. Être au plus proche des jeunes et des familles, c'est aussi défendre les conditions qui permettent à notre action de conserver son sens : une approche globale, respectueuse, non stigmatisante et tournée vers l'autonomie.

À travers les actions menées en 2025, le CIAJ confirme sa volonté de poursuivre un travail de prévention qui ne se limite pas à répondre aux difficultés, mais qui vise à ouvrir des possibles, à soutenir les capacités d'agir et à contribuer, à son échelle, à une société plus juste et plus inclusive.

Terminons comme nous avons entamé cette conclusion avec Hannah Arendt, qui dit à la fois le sens du travail et sa finalité :

« L'acte ne prend un sens que par la parole dans laquelle l'agent s'identifie comme acteur, annonçant ce qu'il fait, ce qu'il a fait, ce qu'il veut faire. »

Hannah Arendt

LE CIAJ EN QUELQUES INFOS

Service d'Action Milieu Ouvert - Catégorie 3

Territoire : Seraing Centre, Val St Lambert, Val Potet, Jemeppe Centre, Saint-Nicolas

Siège : Place Communale 1, 4100 Seraing

Antenne : Rue Centenaire 6, 4420 Saint-Nicolas

Tél : 0479 45 24 32 - ciaj-amo.be - N° BCE : 0419630017 - IBAN : BE 16 0010 8462 2674

PERSONNEL

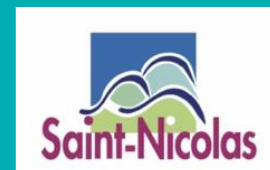
Personnel AAJ : 7 ETP

APE 2,5 ETP

Maribel : 1 ETP

FSE : 2ETP

Subv Fac : 1,5 ETP



Place Communale 1 - 4100 Seraing

Rue du Centenaire 6 - 4420 Saint-Nicolas

Tél: 0479 45 24 32

info@ciaj-amo.be - www.ciaj-amo.be

N° BCE 0419630017